

BUDGET PRIMITIF 2014

QUARTIER FERRIE

AHUILLÉ // ARGENTRÉ // BONCHAMP-LES-LAVAL // CHÂLONS-DU-MAINE // CHANGÉ //
LA-CHAPELLE-ANTHENAISE // ENTRAMMES // FORCÉ // LAVAL // L'HUISSERIE // LOUVERNÉ //
LOUVIGNÉ // MONTFLOURS // MONTIGNÉ-LE-BRILLANT // NUILLÉ-SUR-VICOIN // PARNÉ-SUR-ROC //
ST-BERTHEVIN // ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX // ST-JEAN-SUR-MAYENNE // SOULGÉ-SUR-OUETTE



SOMMAIRE

Informations générales

Budget Principal

Budget Terrains

Budget Bâtiments

Budget Transports

Budget Déchets ménagers

Budget Cité de la Réalité Virtuelle

Budget Parc de Développement Economique Laval Mayenne

Code INSEE : 24530033000025	BP 2014
------------------------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	100 081
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	580
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
43 263 022	47 812 994	429,19	447,67	

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	697	
2	Produit des impositions directes/population	352	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	785	
4	Dépenses d'équipement brut/population	255	
5	Encours de la dette/population	695	
6	DGF/population	140	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	12%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	94%	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96%	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	33%	
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	89%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

Budget Principal

Sommaire

I - Informations générales (6)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
 - A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 - A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes
 - A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 - A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
 - A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
 - A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 - A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 - A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 - A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
 - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
 - A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
 - A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
 - A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
 - A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
 - B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 - B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
- D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE : 24530033000025	BP 2014
------------------------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	100 081
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	580
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
43 263 022	47 812 994	429,19	447,67	

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)*
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	484	538
2	Produit des impositions directes/population	352	329
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	539	624
4	Dépenses d'équipement brut/population	159	117
5	Encours de la dette/population	345	325
6	DGF/population	140	151
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	12%	18%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	85%	113%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94%	90%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	29%	19%
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	64%	52%

* Source : DGCL, les collectivités locales en chiffres 2013

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi- budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV- La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget précédent de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	54 597 285,00	54 597 285,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		54 597 285,00	54 597 285,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	20 325 340,00	20 325 340,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		20 325 340,00	20 325 340,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	74 922 625,00	74 922 625,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 392 031,00		4 525 455,00	4 525 455,00	4 525 455,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 726 000,00		5 951 000,00	5 951 000,00	5 951 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 727 625,00		18 900 125,00	18 900 125,00	18 900 125,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 867 299,00		17 638 935,00	17 638 935,00	17 638 935,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	46 712 955,00		47 015 515,00	47 015 515,00	47 015 515,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 200 000,00		1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	76 500,00		78 500,00	78 500,00	78 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)	171 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	48 160 455,00		48 744 015,00	48 744 015,00	48 744 015,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	1 478 510,00		1 151 820,00	1 151 820,00	1 151 820,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	3 831 960,00		4 701 450,00	4 701 450,00	4 701 450,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	5 310 470,00		5 853 270,00	5 853 270,00	5 853 270,00
	TOTAL	53 470 925,00		54 597 285,00	54 597 285,00	54 597 285,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 597 285,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	148 000,00		171 800,00	171 800,00	171 800,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 117 230,00		1 022 600,00	1 022 600,00	1 022 600,00
73	IMPOTS ET TAXES	35 295 000,00		36 593 000,00	36 593 000,00	36 593 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	16 287 410,00		16 089 600,00	16 089 600,00	16 089 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	365 130,00		390 375,00	390 375,00	390 375,00
	Total des recettes de gestion courante	53 212 770,00		54 267 375,00	54 267 375,00	54 267 375,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	53 232 770,00		54 302 375,00	54 302 375,00	54 302 375,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	238 155,00		294 910,00	294 910,00	294 910,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	238 155,00		294 910,00	294 910,00	294 910,00
	TOTAL	53 470 925,00		54 597 285,00	54 597 285,00	54 597 285,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 597 285,00
--	----------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	5 558 360,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	441 500,00		520 000,00	520 000,00	520 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	10 990 420,00		9 360 530,00	9 360 530,00	9 360 530,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	727 300,00		702 400,00	702 400,00	702 400,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 975 290,00		5 447 500,00	5 447 500,00	5 447 500,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	19 134 510,00		16 030 430,00	16 030 430,00	16 030 430,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 612 650,00		3 750 000,00	3 750 000,00	3 750 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			250 000,00	250 000,00	250 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	3 612 650,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	22 747 160,00		20 030 430,00	20 030 430,00	20 030 430,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	238 155,00		294 910,00	294 910,00	294 910,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	238 155,00		294 910,00	294 910,00	294 910,00
	TOTAL	22 985 315,00		20 325 340,00	20 325 340,00	20 325 340,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 325 340,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	3 098 055,00		2 134 745,00	2 134 745,00	2 134 745,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	13 486 690,00		11 150 725,00	11 150 725,00	11 150 725,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	16 584 745,00		13 285 470,00	13 285 470,00	13 285 470,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	890 000,00		960 000,00	960 000,00	960 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	100,00		100,00	100,00	100,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS	200 000,00		226 500,00	226 500,00	226 500,00
	Total des recettes financières	1 090 100,00		1 186 600,00	1 186 600,00	1 186 600,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	17 674 845,00		14 472 070,00	14 472 070,00	14 472 070,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 478 510,00		1 151 820,00	1 151 820,00	1 151 820,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	3 831 960,00		4 701 450,00	4 701 450,00	4 701 450,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 310 470,00		5 853 270,00	5 853 270,00	5 853 270,00
	TOTAL	22 985 315,00		20 325 340,00	20 325 340,00	20 325 340,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 325 340,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	5 558 360,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 525 455,00		4 525 455,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 951 000,00		5 951 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 900 125,00		18 900 125,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 638 935,00		17 638 935,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	1 450 000,00		1 450 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	78 500,00		78 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	200 000,00	4 701 450,00	4 901 450,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 151 820,00	1 151 820,00
Dépenses de fonctionnement - Total		48 744 015,00	5 853 270,00	54 597 285,00
+				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
=				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				54 597 285,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		294 910,00	294 910,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	3 750 000,00		3 750 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	520 000,00		520 000,00
204	SUBVENTION D' EQUIPEMENTS VERSEES	9 360 530,00		9 360 530,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	702 400,00		702 400,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	5 447 500,00		5 447 500,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	250 000,00		250 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		20 030 430,00	294 910,00	20 325 340,00
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				20 325 340,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	171 800,00		171 800,00
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 022 600,00		1 022 600,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	36 593 000,00		36 593 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	16 089 600,00		16 089 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	390 375,00		390 375,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	35 000,00	294 910,00	329 910,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		54 302 375,00	294 910,00	54 597 285,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	54 597 285,00
--	---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	960 000,00		960 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 134 745,00		2 134 745,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (sauf 1688 non budgétaire)	11 150 825,00		11 150 825,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		4 698 120,00	4 698 120,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR		3 330,00	3 330,00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 151 820,00	1 151 820,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	226 500,00		226 500,00
Recettes d'investissement - Total		14 472 070,00	5 853 270,00	20 325 340,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	20 325 340,00
---	---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(5) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 392 031,00	4 525 455,00	4 525 455,00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	30 000,00	18 000,00	18 000,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	54 625,00	57 100,00	57 100,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	688 600,00	717 740,00	717 740,00
60622	CARBURANTS	16 000,00	9 000,00	9 000,00
60623	ALIMENTATION	1 280,00	1 280,00	1 280,00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	100,00	100,00	100,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	32 100,00	32 100,00	32 100,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	21 100,00	21 100,00	21 100,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	5 390,00	5 390,00	5 390,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	35 070,00	36 600,00	36 600,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	14 150,00	13 550,00	13 550,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	250 355,00	93 890,00	93 890,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	43 010,00	62 860,00	62 860,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	28 200,00	13 800,00	13 800,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	271 500,00	270 100,00	270 100,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	125 500,00	122 100,00	122 100,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	292 000,00	280 500,00	280 500,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	4 700,00	6 850,00	6 850,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	21 050,00	19 950,00	19 950,00
6156	MAINTENANCE	162 226,00	166 530,00	166 530,00
616	PRIMES D ASSURANCES	54 020,00	50 105,00	50 105,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	42 500,00	143 600,00	143 600,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	9 560,00	9 950,00	9 950,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	25 550,00	32 550,00	32 550,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	411 200,00	443 700,00	443 700,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6226	HONORAIRES	38 770,00	35 770,00	35 770,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	26 000,00	31 000,00	31 000,00
6228	DIVERS	535 180,00	674 940,00	674 940,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	39 000,00	34 000,00	34 000,00
6232	FETES ET CEREMONIES	20 600,00	20 600,00	20 600,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	55 000,00	45 000,00	45 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6237	PUBLICATIONS	115 000,00	115 000,00	115 000,00
6238	DIVERS	128 500,00	119 500,00	119 500,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	15,00	15 015,00	15 015,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	13 800,00	11 100,00	11 100,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7 900,00	6 800,00	6 800,00
6256	MISSIONS	12 400,00	11 500,00	11 500,00
6257	RECEPTIONS	17 700,00	14 700,00	14 700,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	32 250,00	30 050,00	30 050,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	43 750,00	43 950,00	43 950,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 130,00	1 130,00	1 130,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	167 980,00	172 400,00	172 400,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	2 200,00	3 700,00	3 700,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	82 800,00	99 420,00	99 420,00
62875	REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	186 800,00	200 600,00	200 600,00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	2 000,00	1 600,00	1 600,00
6288	AUTRES	3 500,00	2 800,00	2 800,00
63512	TAXES FONCIERES	176 880,00	168 240,00	168 240,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	14 590,00	14 695,00	14 695,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 726 000,00	5 951 000,00	5 951 000,00
6217	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE -COMMUNE MEMBRE DU GFP	15 500,00	15 500,00	15 500,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	74 200,00	74 500,00	74 500,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	2 542 960,00	2 565 715,00	2 565 715,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	105 840,00	104 300,00	104 300,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	673 036,00	679 200,00	679 200,00
64131	REMUNERATION	598 573,00	718 800,00	718 800,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	655 809,00	662 200,00	662 200,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	827 067,00	842 300,00	842 300,00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	38 310,00	50 000,00	50 000,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	140 000,00	168 000,00	168 000,00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	45 800,00	62 000,00	62 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	8 905,00	8 485,00	8 485,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 727 625,00	18 900 125,00	18 900 125,00
739115	PRELEVEMENT AU TITRE DE L'ARTICLE 56 DE LA LOI SRU	3 000,00		
73921	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	10 601 620,00	10 601 620,00	10 601 620,00
73922	DOTATION SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	8 123 005,00	8 298 505,00	8 298 505,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 867 299,00	17 638 935,00	17 638 935,00
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS, VALEURS SIMILAIRES	1 307 120,00	1 334 120,00	1 334 120,00
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 875 000,00	1 745 275,00	1 745 275,00
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	289 300,00	289 300,00	289 300,00
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	17 000,00	20 000,00	20 000,00
6535	FORMATIONS ELUS	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	3 209 390,00	2 964 000,00	2 964 000,00
6554	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES CONTRIBUT ORGANIS REGROUPEM	230 000,00	230 000,00	230 000,00
657341	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	299 650,00	329 650,00	329 650,00
657358	SUBVENTION FONCTAUX AUTRES GROUPEMENTS	251 000,00	251 000,00	251 000,00
657364	SUBVENTION FCT SPIC	4 745 000,00	4 717 575,00	4 717 575,00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ORGANISMES	182 160,00	182 160,00	182 160,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	5 453 339,00	5 564 755,00	5 564 755,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	4 840,00	7 600,00	7 600,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	46 712 955,00	47 015 515,00	47 015 515,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	1 200 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	1 200 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	76 500,00	78 500,00	78 500,00
6713	CHARGES EXCEPTIONNELLES SECOURS ET DOTS	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	75 000,00	77 000,00	77 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)	171 000,00	200 000,00	200 000,00
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	171 000,00	200 000,00	200 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		48 160 455,00	48 744 015,00	48 744 015,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 478 510,00	1 151 820,00	1 151 820,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	3 831 960,00	4 701 450,00	4 701 450,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	3 828 630,00	4 698 120,00	4 698 120,00
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	3 330,00	3 330,00	3 330,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 310 470,00	5 853 270,00	5 853 270,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 310 470,00	5 853 270,00	5 853 270,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	53 470 925,00	54 597 285,00	54 597 285,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

54 597 285,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>)

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	148 000,00	171 800,00	171 800,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	127 000,00	148 300,00	148 300,00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	21 000,00	23 500,00	23 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 117 230,00	1 022 600,00	1 022 600,00
7022	COUPES DE BOIS	71 000,00	13 000,00	13 000,00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	274 630,00	267 830,00	267 830,00
70631	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	638 000,00	668 000,00	668 000,00
70632	REDEVANCES A CARACTERE DE LOISIRS	74 600,00	38 270,00	38 270,00
70845	MISE A DISPO PERSONNEL FACTUREE - COMMUNE MEMBRE DU GFP	59 000,00	35 500,00	35 500,00
73	IMPOTS ET TAXES	35 295 000,00	36 593 000,00	36 593 000,00
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	23 641 000,00	24 227 000,00	24 227 000,00
73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	8 892 000,00	9 269 000,00	9 269 000,00
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	1 393 000,00	1 557 000,00	1 557 000,00
73114	IMPOSITIONS FORFAITAIRES SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	322 000,00	353 000,00	353 000,00
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	133 000,00	133 000,00	133 000,00
7323	FNGIR	264 000,00	264 000,00	264 000,00
7325	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES	440 000,00	600 000,00	600 000,00
7328	AUTRES REVERSEMENTS DE FISCALITE	100 000,00	30 000,00	30 000,00
7362	TAXES DE SEJOUR	110 000,00	160 000,00	160 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	16 287 410,00	16 089 600,00	16 089 600,00
74124	DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	4 484 000,00	4 344 000,00	4 344 000,00
74126	DOTATION DE COMPENSATION DES GROUPEMENTS DE COMMUNES	9 906 000,00	9 780 000,00	9 780 000,00
74711	EMPLOIS JEUNES		6 500,00	6 500,00
74712	PARTICIPATION ETAT- EMPLOIS D AVENIR		115 600,00	115 600,00
74718	AUTRES	33 170,00	40 190,00	40 190,00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	63 370,00	75 000,00	75 000,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	131 900,00	130 100,00	130 100,00
74741	PARTICIPATION COMMUNE MEMBRE DFP	8 000,00		
7477	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	477 040,00	442 360,00	442 360,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	170 930,00	233 850,00	233 850,00
748313	DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TP	145 000,00	145 000,00	145 000,00
74833	ETAT COMPENSATION AU TITRE DE LA CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE- CVAE CFE	220 000,00	150 000,00	150 000,00
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	648 000,00	627 000,00	627 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	365 130,00	390 375,00	390 375,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	243 070,00	247 600,00	247 600,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	122 060,00	142 775,00	142 775,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		53 212 770,00	54 267 375,00	54 267 375,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	20 000,00	35 000,00	35 000,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		15 000,00	15 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		53 232 770,00	54 302 375,00	54 302 375,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	238 155,00	294 910,00	294 910,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	238 155,00	294 910,00	294 910,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		238 155,00	294 910,00	294 910,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		53 470 925,00	54 597 285,00	54 597 285,00
---	--	----------------------	----------------------	----------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			54 597 285,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	441 500,00	520 000,00	520 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	375 000,00	239 000,00	239 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	66 500,00	281 000,00	281 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	10 990 420,00	9 360 530,00	9 360 530,00
204111	SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT - BIENS MOBILIERES MATERIEL ETUDES	42 800,00	30 920,00	30 920,00
204112	SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT- BATIMENTS ET INSTALLATIONS	320 000,00		
2041411	SUBV. EQUIPEMENT VERSEES AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP-BIENS MATERIELS ETUDES	68 000,00	50 000,00	50 000,00
2041412	SUBV. EQUIPEMENT VERSEES AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 072 450,00	1 686 000,00	1 686 000,00
2041582	SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES GROUPEMENTS - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2041642	SUBV. EQUIPEMENTS ORG. PUBLICS-SPIC-BATIMENTS ET INSTALLATIONS		305 000,00	305 000,00
2041643	SUBV. EQUIPT ETAB. PUBLICS INDUSTRIELS ET COMMERCIALS PROJET INTERET NATIONAL	212 000,00	358 000,00	358 000,00
204172	SUBVENTION EQUIPEMENT ETABLISSEMENTS PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS		7 800,00	7 800,00
204182	SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	311 000,00	220 100,00	220 100,00
20421	SUBV. EQUIPT PERS. DT PRIVE- BIENS MOBILIERES MATERIELS ET ETUDES	1 006 480,00	1 068 110,00	1 068 110,00
20422	SUBV. EQUIPT AUX PERSONNES DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5 957 690,00	4 634 600,00	4 634 600,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	727 300,00	702 400,00	702 400,00
2111	TERRAINS NUS	168 500,00	107 000,00	107 000,00
2115	TERRAINS BATIS	100 000,00	250 000,00	250 000,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	15 000,00	2 000,00	2 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	16 100,00	148 700,00	148 700,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	36 700,00	42 250,00	42 250,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	376 000,00	137 450,00	137 450,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	6 975 290,00	5 447 500,00	5 447 500,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	287 040,00		
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	3 209 150,00	2 364 000,00	2 364 000,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	181 000,00	99 000,00	99 000,00
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	3 298 100,00	2 984 500,00	2 984 500,00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	19 134 510,00	16 030 430,00	16 030 430,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 612 650,00	3 750 000,00	3 750 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 800 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	220 000,00	225 000,00	225 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 567 650,00	1 350 000,00	1 350 000,00
16876	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	25 000,00	25 000,00	25 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		250 000,00	250 000,00
261	TITRES DE PARTICIPATION		250 000,00	250 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	3 612 650,00	4 000 000,00	4 000 000,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	22 747 160,00	20 030 430,00	20 030 430,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	238 155,00	294 910,00	294 910,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	238 155,00	294 910,00	294 910,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	55 160,00	95 340,00	95 340,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	93 545,00	141 070,00	141 070,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	89 055,00	58 105,00	58 105,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	395,00	395,00	395,00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	238 155,00	294 910,00	294 910,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	22 985 315,00	20 325 340,00	20 325 340,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

+
RESTES A REALISER N-1 (11)
+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
20 325 340,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	3 098 055,00	2 134 745,00	2 134 745,00
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	430 792,00	280 495,00	280 495,00
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES REGIONS	582 650,00	481 000,00	481 000,00
1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	52 113,00	73 150,00	73 150,00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	162 500,00		
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	415 000,00	487 000,00	487 000,00
13241	SUBVENTIONS EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES COMMUNES MEMBRE DU GFP		17 100,00	17 100,00
1327	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCT	1 400 000,00	660 000,00	660 000,00
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES		100 000,00	100 000,00
1343	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSF.PLAN D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE PAE	55 000,00	36 000,00	36 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	13 486 690,00	11 150 725,00	11 150 725,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	11 919 040,00	9 800 725,00	9 800 725,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 567 650,00	1 350 000,00	1 350 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		16 584 745,00	13 285 470,00	13 285 470,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	890 000,00	960 000,00	960 000,00
10222	F.C.T.V.A.	890 000,00	890 000,00	890 000,00
10223	T.L.E.		70 000,00	70 000,00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	100,00	100,00	100,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS	200 000,00	226 500,00	226 500,00
Total des recettes financières		1 090 100,00	1 186 600,00	1 186 600,00
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		17 674 845,00	14 472 070,00	14 472 070,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 478 510,00	1 151 820,00	1 151 820,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	3 831 960,00	4 701 450,00	4 701 450,00
2802	AMORT FRAIS DOC URBA CADASTRE		1 100,00	1 100,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	36 875,00	50 570,00	50 570,00
2804111	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT-BIENS MOBILIERES ETUDES	33 750,00	92 470,00	92 470,00
2804112	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT-BATIMENTS ET INSTALLATIONS		13 500,00	13 500,00
2804121	AMORT. SUBV. EQUIP VERSEE A LA REGION (EX)		124 050,00	124 050,00
2804122	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT REGION - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	137 390,00	33 330,00	33 330,00
2804131	AMORT. SUBV. EQUIP. VERSEES DEPARTEMENT (EX)		233 130,00	233 130,00
2804132	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT DEPARTEMENT - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	233 185,00	19 480,00	19 480,00
28041411	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT COMMUNES - BIENS MOBILIERES ETUDES	341 140,00	345 330,00	345 330,00
28041412	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT COMMUNES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15 480,00	112 200,00	112 200,00
28041582	AMORT. SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES GROUPEMENTS - BAT. ET INSTALLATIONS		233 330,00	233 330,00
28041642	AMO SUBV EQUIPEMENT ORG PUBLICS SPIC - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 310,00	6 230,00	6 230,00
28041643	AMO SUBV EQUIPEMENT EPIC PROJET D'INTERET NATIONAL	14 335,00	21 290,00	21 290,00
2804171	AMORTIS. SUBV AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS (EX)		71 000,00	71 000,00
2804172	AMORT.SUBV.EQUIPEMENT AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	71 495,00	4 780,00	4 780,00
2804181	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS BIENS MOBILIERES ETUDES	59 480,00	59 480,00	59 480,00
2804182	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 000,00	22 600,00	22 600,00
28042	AMORT.SUBV.EQUIPEMENT VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	2 138 100,00		
280421	AMORT.SUBV.EQUIP VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BIENS MOBILIERES ETUDES	31 110,00	2 031 960,00	2 031 960,00
280422	AMORT.SUBV.EQUIP VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTALL.	207 595,00	630 150,00	630 150,00
280441	AMORTISSEMENT SUBVENTIONS EN NATURE ORGANISMES PUBLICS	44 270,00		
2804411	AMORTIS. SUBV EN NATURE ORGANISMES PUBLICS (EX)		44 270,00	44 270,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	19 375,00		
28051	AMT CONCESSIONS DROITS BREVETS LOGICIELS		24 320,00	24 320,00
28088	AMORT AUTRES IMMOS INCORPORELLES	1 065,00	1 070,00	1 070,00
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	545,00	860,00	860,00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	6 000,00	6 000,00	6 000,00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	3 155,00	3 150,00	3 150,00
28138	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPO AUTRES CONSTRUCTIONS	13 940,00	13 940,00	13 940,00
28145	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	5 865,00	5 870,00	5 870,00
281735	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	455,00	460,00	460,00
281738	AMORT. AUTRES CONSTRUCTIONS	6 485,00	6 490,00	6 490,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	99 700,00	101 110,00	101 110,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	31 170,00	46 370,00	46 370,00
28184	MOBILIER	51 730,00	78 480,00	78 480,00
28188	AUTRES	221 630,00	259 750,00	259 750,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	3 330,00	3 330,00	3 330,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 310 470,00	5 853 270,00	5 853 270,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 310 470,00	5 853 270,00	5 853 270,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		22 985 315,00	20 325 340,00	20 325 340,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 325 340,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	----------------------------------	---	---	-----------------------------	-----------	------------------------	--------------------------------------	-----------	------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	4 000 000,00	1 056 500,00		1 328 430,00	200 800,00	2 381 150,00	5 000,00		2 668 500,00	5 931 150,00	2 458 900,00	20 030 430,00
- Equipements municipaux (2)		1 056 500,00		995 000,00	200 800,00	2 081 150,00	5 000,00		350 000,00	1 097 150,00	884 300,00	6 669 900,00
- Equip. non municipaux (c/z04) (3)				333 430,00		300 000,00			2 318 500,00	4 834 000,00	1 574 600,00	9 360 530,00
- Opérations financières	4 000 000,00											4 000 000,00
Dépenses d'ordre	294 910,00											294 910,00
Total dépenses de l'exercice	4 294 910,00	1 056 500,00		1 328 430,00	200 800,00	2 381 150,00	5 000,00		2 668 500,00	5 931 150,00	2 458 900,00	20 325 340,00
RAR N-1 et reports												
Total cumulé dépenses d'investissement	4 294 910,00	1 056 500,00		1 328 430,00	200 800,00	2 381 150,00	5 000,00		2 668 500,00	5 931 150,00	2 458 900,00	20 325 340,00

RECETTES

Total recettes de l'exercice	18 190 495,00	100 000,00		560 650,00	17 100,00	47 000,00	100,00		650 495,00	759 500,00		20 325 340,00
RAR N-1 et reports												
Total cumulé recettes d'investissement	18 190 495,00	100 000,00		560 650,00	17 100,00	47 000,00	100,00		650 495,00	759 500,00		20 325 340,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	31 193 470,00	7 428 610,00	2 964 000,00	1 560 395,00	1 786 205,00	2 737 910,00	111 095,00		237 265,00	1 141 970,00	5 436 365,00	54 597 285,00
RAR N-1 et reports												
Total cumulé dépenses de fonctionnement	31 193 470,00	7 428 610,00	2 964 000,00	1 560 395,00	1 786 205,00	2 737 910,00	111 095,00		237 265,00	1 141 970,00	5 436 365,00	54 597 285,00

RECETTES

Total recettes de l'exercice	51 933 910,00	472 080,00		119 800,00	268 750,00	806 000,00	171 050,00		32 520,00	96 400,00	696 775,00	54 597 285,00
RAR N-1 et reports												
Total cumulé recettes de fonctionnement	51 933 910,00	472 080,00		119 800,00	268 750,00	806 000,00	171 050,00		32 520,00	96 400,00	696 775,00	54 597 285,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE												A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		4 294 910,00	1 056 500,00		1 328 430,00	200 800,00	2 381 150,00	5 000,00		2 668 500,00	5 931 150,00	2 458 900,00	20 325 340,00
Dépenses réelles		4 000 000,00	1 056 500,00		1 328 430,00	200 800,00	2 381 150,00	5 000,00		2 668 500,00	5 931 150,00	2 458 900,00	20 030 430,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 750 000,00											3 750 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		397 000,00			49 000,00				20 000,00	54 000,00		520 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				333 430,00		300 000,00			2 318 500,00	4 834 000,00	1 574 600,00	9 360 530,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		160 500,00			60 800,00	91 150,00			350 000,00	25 150,00		702 400,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		499 000,00		995 000,00	91 000,00	1 990 000,00	5 000,00			1 052 000,00	815 500,00	5 447 500,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	250 000,00											250 000,00
	Opérations d'équipement												
	Opérations pour compte de tiers												
	Dépenses d'ordre	294 910,00											294 910,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	294 910,00											294 910,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		18 190 495,00	100 000,00		560 650,00	17 100,00	47 000,00	100,00		650 495,00		759 500,00	20 325 340,00
Recettes réelles		12 337 225,00	100 000,00		560 650,00	17 100,00	47 000,00	100,00		650 495,00		759 500,00	14 472 070,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	226 500,00											226 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	960 000,00											960 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		100 000,00		560 650,00	17 100,00	47 000,00			650 495,00		759 500,00	2 134 745,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11 150 725,00						100,00					11 150 825,00
	Opérations pour compte de tiers												
	Recettes d'ordre	5 853 270,00											5 853 270,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 151 820,00											1 151 820,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 701 450,00											4 701 450,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses fonctionnement		31 193 470,00	7 428 610,00	2 964 000,00	1 560 395,00	1 786 205,00	2 737 910,00	111 095,00		237 265,00	1 141 970,00	5 436 365,00	54 597 285,00
Dépenses réelles		25 340 200,00	7 428 610,00	2 964 000,00	1 560 395,00	1 786 205,00	2 737 910,00	111 095,00		237 265,00	1 141 970,00	5 436 365,00	48 744 015,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 106 985,00		67 375,00	761 280,00	866 130,00	110 745,00		85 430,00	843 960,00	683 550,00	4 525 455,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		5 930 825,00			16 760,00	1 610,00	350,00		335,00	140,00	980,00	5 951 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 900 125,00											18 900 125,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 790 075,00	390 800,00	2 964 000,00	1 493 020,00	1 008 165,00	1 870 170,00			150 000,00	297 870,00	4 674 835,00	17 638 935,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 450 000,00											1 450 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									1 500,00		77 000,00	78 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	200 000,00											200 000,00
	Dépenses d'ordre	5 853 270,00											5 853 270,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 151 820,00											1 151 820,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 701 450,00											4 701 450,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		51 933 910,00	472 080,00		119 800,00	268 750,00	806 000,00	171 050,00		32 520,00	96 400,00	696 775,00	54 597 285,00
Recettes réelles		51 639 000,00	472 080,00		119 800,00	268 750,00	806 000,00	171 050,00		32 520,00	96 400,00	696 775,00	54 302 375,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		148 300,00									23 500,00	171 800,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		39 180,00			234 650,00	707 770,00	28 000,00			13 000,00		1 022 600,00
73	IMPOTS ET TAXES	36 593 000,00											36 593 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	15 046 000,00	172 100,00		119 800,00	9 100,00		143 050,00		30 490,00	72 000,00	497 060,00	16 089 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		97 500,00			25 000,00	98 230,00			2 030,00	11 400,00	156 215,00	390 375,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		15 000,00									20 000,00	35 000,00
	Recettes d'ordre	294 910,00											294 910,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	294 910,00											294 910,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	1	2	3	4	Total
DEPENSES (2)		31 193 470,00	7 428 610,00			38 622 080,00
Dépenses de l'exercice		31 193 470,00	7 428 610,00			38 622 080,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 106 985,00			1 106 985,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		5 930 825,00			5 930 825,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 900 125,00				18 900 125,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 151 820,00				1 151 820,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 701 450,00				4 701 450,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 790 075,00	390 800,00			5 180 875,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 450 000,00				1 450 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	200 000,00				200 000,00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		51 933 910,00	472 080,00			52 405 990,00
Recettes de l'exercice		51 933 910,00	472 080,00			52 405 990,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		148 300,00			148 300,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	294 910,00				294 910,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		39 180,00			39 180,00
73	IMPOTS ET TAXES	36 593 000,00				36 593 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	15 046 000,00	172 100,00			15 218 100,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		97 500,00			97 500,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		15 000,00			15 000,00
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		20 740 440,00	-6 956 530,00			13 783 910,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04		
		20	21	22	23	24	25	26	41	48
DEPENSES (2)		7 302 610,00			78 000,00	20 000,00	28 000,00			
Dépenses de l'exercice		7 302 610,00			78 000,00	20 000,00	28 000,00			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 008 985,00			78 000,00	20 000,00				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 930 825,00								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	362 800,00					28 000,00			
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)		472 080,00								
Recettes de l'exercice		472 080,00								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	148 300,00								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	39 180,00								
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	172 100,00								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	97 500,00								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000,00								
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)		-6 830 530,00			-78 000,00	-20 000,00	-28 000,00			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11	12	Total
	DEPENSES (2)	2 964 000,00		2 964 000,00
	Dépenses de l'exercice	2 964 000,00		2 964 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 964 000,00		2 964 000,00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)	-2 964 000,00		-2 964 000,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110	111	112	113	114
	DEPENSES (2)				2 964 000,00	
	Dépenses de l'exercice				2 964 000,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				2 964 000,00	
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)				-2 964 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total
	DEPENSES (2)				1 560 395,00			1 560 395,00
	Dépenses de l'exercice				1 560 395,00			1 560 395,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				67 375,00			67 375,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				1 493 020,00			1 493 020,00
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)				119 800,00			119 800,00
	Recettes de l'exercice				119 800,00			119 800,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				119 800,00			119 800,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)				-1 440 595,00			-1 440 595,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211	212	213	251	252	253	254	255
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30	31	32	33	Total
	DEPENSES (2)	97 790,00	1 067 470,00	203 430,00	417 515,00	1 786 205,00
	Dépenses de l'exercice	97 790,00	1 067 470,00	203 430,00	417 515,00	1 786 205,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	97 650,00	581 760,00	81 870,00		761 280,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	140,00	16 060,00	560,00		16 760,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		469 650,00	121 000,00	417 515,00	1 008 165,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)		254 650,00	14 100,00		268 750,00
	Recettes de l'exercice		254 650,00	14 100,00		268 750,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		234 650,00			234 650,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			9 100,00		9 100,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		20 000,00	5 000,00		25 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-97 790,00	-812 820,00	-189 330,00	-417 515,00	-1 517 455,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311	312	313	314	321	322	323	324
	DEPENSES (2)	388 500,00		423 000,00	255 970,00	37 685,00	165 745,00		
	Dépenses de l'exercice	388 500,00		423 000,00	255 970,00	37 685,00	165 745,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	388 500,00		172 290,00	20 970,00	37 685,00	44 185,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			16 060,00			560,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			234 650,00	235 000,00		121 000,00		
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)			234 650,00	20 000,00	9 100,00	5 000,00		
	Recettes de l'exercice			234 650,00	20 000,00	9 100,00	5 000,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			234 650,00					
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					9 100,00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				20 000,00		5 000,00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-388 500,00		-188 350,00	-235 970,00	-28 585,00	-160 745,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40	41	42	Total
	DEPENSES (2)		2 651 100,00	86 810,00	2 737 910,00
	Dépenses de l'exercice		2 651 100,00	86 810,00	2 737 910,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		779 530,00	86 600,00	866 130,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 400,00	210,00	1 610,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 870 170,00		1 870 170,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)		767 730,00	38 270,00	806 000,00
	Recettes de l'exercice		767 730,00	38 270,00	806 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		669 500,00	38 270,00	707 770,00
70					
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		98 230,00		98 230,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)		-1 883 370,00	-48 540,00	-1 931 910,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS				Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411	412	413	414	415	421	422	423
	DEPENSES (2)		661 355,00	1 765 060,00	84 685,00	140 000,00	86 810,00		
	Dépenses de l'exercice		661 355,00	1 765 060,00	84 685,00	140 000,00	86 810,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		284 735,00	479 610,00	15 185,00		86 600,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		70,00	1 330,00			210,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		376 550,00	1 284 120,00	69 500,00	140 000,00			
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)		37 000,00	667 500,00	63 230,00		38 270,00		
	Recettes de l'exercice		37 000,00	667 500,00	63 230,00		38 270,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		2 000,00	667 500,00			38 270,00		
70									
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		35 000,00		63 230,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)		-624 355,00	-1 097 560,00	-21 455,00	-140 000,00	-48 540,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51	52	Total
	DEPENSES (2)		111 095,00	111 095,00
	Dépenses de l'exercice		111 095,00	111 095,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		110 745,00	110 745,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		350,00	350,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)		171 050,00	171 050,00
	Recettes de l'exercice		171 050,00	171 050,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		28 000,00	28 000,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		143 050,00	143 050,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)		59 955,00	59 955,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510	511	512	520	521	522	523	524
	DEPENSES (2)								111 095,00
	Dépenses de l'exercice								111 095,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								110 745,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								350,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								171 050,00
	Recettes de l'exercice								171 050,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								28 000,00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								143 050,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								59 955,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES (2)	236 265,00		1 000,00		237 265,00
	Dépenses de l'exercice	236 265,00		1 000,00		237 265,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	84 430,00		1 000,00		85 430,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	335,00				335,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	150 000,00				150 000,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00				1 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	32 520,00				32 520,00
	Recettes de l'exercice	32 520,00				32 520,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	30 490,00				30 490,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 030,00				2 030,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-203 745,00		-1 000,00		-204 745,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81	82	83	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	129 800,00	823 395,00	188 775,00	1 141 970,00
	Dépenses de l'exercice	129 800,00	823 395,00	188 775,00	1 141 970,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	19 800,00	652 395,00	171 765,00	843 960,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			140,00	140,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	110 000,00	171 000,00	16 870,00	297 870,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)		11 400,00	85 000,00	96 400,00
	Recettes de l'exercice		11 400,00	85 000,00	96 400,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			13 000,00	13 000,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			72 000,00	72 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		11 400,00		11 400,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	-129 800,00	-811 995,00	-103 775,00	-1 045 570,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810	811	812	813	814	815	816
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							129 800,00
	Dépenses de l'exercice							129 800,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							19 800,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							110 000,00
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							-129 800,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT				
		820	821 EQUIPEMENT DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS AMNGT URBAIN	830 ENVIRONNEMENT SERVICES COMMUNS	831	832	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)			629 900,00		193 495,00		59 850,00		128 925,00
	Dépenses de l'exercice			629 900,00		193 495,00		59 850,00		128 925,00
	Dépenses de l'exercice			629 900,00		193 495,00		59 850,00		128 925,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			629 900,00		22 495,00		49 700,00		122 065,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES									140,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					171 000,00		10 150,00		6 720,00
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)					11 400,00				85 000,00
	Recettes de l'exercice					11 400,00				85 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									13 000,00
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									72 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					11 400,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)			-629 900,00		-182 095,00		-59 850,00		-43 925,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	DEPENSES (2)	4 488 930,00	99 840,00	19 400,00			798 195,00	30 000,00	5 436 365,00
	Dépenses de l'exercice	4 488 930,00	99 840,00	19 400,00			798 195,00	30 000,00	5 436 365,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	636 585,00	34 640,00				12 325,00		683 550,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	980,00							980,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 774 365,00	65 200,00	19 400,00			785 870,00	30 000,00	4 674 835,00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	77 000,00							77 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	608 280,00	71 945,00				16 550,00		696 775,00
	Recettes de l'exercice	608 280,00	71 945,00				16 550,00		696 775,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	23 500,00							23 500,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	497 060,00							497 060,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	67 720,00	71 945,00				16 550,00		156 215,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000,00							20 000,00
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-3 880 650,00	-27 895,00	-19 400,00			-781 645,00	-30 000,00	-4 739 590,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	1	2	3	4	Total
	DEPENSES (2)	4 294 910,00	1 056 500,00			5 351 410,00
	Dépenses réelles	4 000 000,00	1 056 500,00			5 056 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 750 000,00				3 750 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		397 000,00			397 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		160 500,00			160 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		499 000,00			499 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	250 000,00				250 000,00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Dépenses d'ordre	294 910,00				294 910,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	294 910,00				294 910,00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	18 190 495,00	100 000,00			18 290 495,00
	Recettes réelles	12 337 225,00	100 000,00			12 437 225,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	226 500,00				226 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	960 000,00				960 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		100 000,00			100 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11 150 725,00				11 150 725,00
	Opérations pour compte de tiers					
	Recettes d'ordre	5 853 270,00				5 853 270,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 151 820,00				1 151 820,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 701 450,00				4 701 450,00
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	13 895 585,00	-956 500,00			12 939 085,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 ADMINISTRATION GENERALE		
		20	21	022 A	23	24	25	26	41	48
	DEPENSES (2)	1 056 500,00								
	Dépenses réelles	1 056 500,00								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	397 000,00								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	160 500,00								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	499 000,00								
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Dépenses d'ordre									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	100 000,00								
	Recettes réelles	100 000,00								
024	PRODUITS DES CESSIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	100 000,00								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Recettes d'ordre									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-956 500,00								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total
	DEPENSES (2)				1 328 430,00			1 328 430,00
	Dépenses de l'exercice				1 328 430,00			1 328 430,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				333 430,00			333 430,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				995 000,00			995 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS							
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)				560 650,00			560 650,00
	Recettes de l'exercice				560 650,00			560 650,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				560 650,00			560 650,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)				-767 780,00			-767 780,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211	212	213	251	252	253	254	255
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30	31	32	33	Total
	DEPENSES (2)		94 000,00	106 800,00		200 800,00
	Dépenses de l'exercice		94 000,00	106 800,00		200 800,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			49 000,00		49 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		60 000,00	800,00		60 800,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		34 000,00	57 000,00		91 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)			17 100,00		17 100,00
	Recettes de l'exercice			17 100,00		17 100,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			17 100,00		17 100,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)		-94 000,00	-89 700,00		-183 700,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311	312	313	314	321	322	323	324
	DEPENSES (2)			60 000,00	34 000,00	48 000,00	58 800,00		
	Dépenses de l'exercice			60 000,00	34 000,00	48 000,00	58 800,00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					48 000,00	1 000,00		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			60 000,00			800,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				34 000,00		57 000,00		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)						17 100,00		
	Recettes de l'exercice						17 100,00		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						17 100,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)			-60 000,00	-34 000,00	-48 000,00	-41 700,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40	41	42	Total
DEPENSES (2)			2 376 650,00	4 500,00	2 381 150,00
Dépenses de l'exercice			2 376 650,00	4 500,00	2 381 150,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		300 000,00		300 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		88 650,00	2 500,00	91 150,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 988 000,00	2 000,00	1 990 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)				47 000,00	47 000,00
Recettes de l'exercice				47 000,00	47 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			47 000,00	47 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)			-2 376 650,00	42 500,00	-2 334 150,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411	412	413	414	415	421	422	423
DEPENSES (2)			1 653 000,00	72 650,00	651 000,00		4 500,00		
Dépenses de l'exercice			1 653 000,00	72 650,00	651 000,00		4 500,00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				300 000,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		28 000,00	40 650,00	20 000,00		2 500,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 625 000,00	32 000,00	331 000,00		2 000,00		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)							47 000,00		
Recettes de l'exercice							47 000,00		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						47 000,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)			-1 653 000,00	-72 650,00	-651 000,00		42 500,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51	52	Total
	DEPENSES (2)		5 000,00	5 000,00
	Dépenses de l'exercice		5 000,00	5 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		5 000,00	5 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)		100,00	100,00
	Recettes de l'exercice		100,00	100,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		100,00	100,00
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)		-4 900,00	-4 900,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510	511	512	520	521	522	523	524
	DEPENSES (2)								5 000,00
	Dépenses de l'exercice								5 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								5 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								100,00
	Recettes de l'exercice								100,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								100,00
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								-4 900,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES (2)	2 668 500,00				2 668 500,00
	Dépenses de l'exercice	2 668 500,00				2 668 500,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	2 318 500,00				2 318 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	350 000,00				350 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	650 495,00				650 495,00
	Recettes de l'exercice	650 495,00				650 495,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	650 495,00				650 495,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-2 018 005,00				-2 018 005,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81	82	83	Total
	DEPENSES (2)	40 000,00	5 667 000,00	224 150,00	5 931 150,00
	Dépenses de l'exercice	40 000,00	5 667 000,00	224 150,00	5 931 150,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		20 000,00		20 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	40 000,00	4 759 000,00	35 000,00	4 834 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 000,00	22 150,00	25 150,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		885 000,00	167 000,00	1 052 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	-40 000,00	-5 667 000,00	-224 150,00	-5 931 150,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810	811	812	813	814	815	816
	DEPENSES (2)						40 000,00	
	Dépenses de l'exercice						40 000,00	
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES						40 000,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS							
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)						-40 000,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT				
		820	821 EQUIPEMENT DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS AMNGT URBAIN	830 ENVIRONNEMENT SERVICES COMMUNS	831	832	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)		130 000,00	458 000,00		5 079 000,00	45 000,00			179 150,00
	Dépenses de l'exercice		130 000,00	458 000,00		5 079 000,00	45 000,00			179 150,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					20 000,00				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					4 759 000,00	35 000,00			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			3 000,00						22 150,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		130 000,00	455 000,00		300 000,00	10 000,00			157 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)		-130 000,00	-458 000,00		-5 079 000,00	-45 000,00			-179 150,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	DEPENSES (2)	857 000,00	28 000,00	15 000,00			1 008 900,00	550 000,00	2 458 900,00
	Dépenses de l'exercice	857 000,00	28 000,00	15 000,00			1 008 900,00	550 000,00	2 458 900,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	54 000,00							54 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	792 800,00		15 000,00			216 800,00	550 000,00	1 574 600,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 200,00					4 600,00		14 800,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		28 000,00				787 500,00		815 500,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	696 000,00					63 500,00		759 500,00
	Recettes de l'exercice	696 000,00					63 500,00		759 500,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	696 000,00					63 500,00		759 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-161 000,00	-28 000,00	-15 000,00			-945 400,00	-550 000,00	-1 699 400,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2014											
	Couverture? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				34 607 431,08						2 185 734,51	1 226 449,67	459 796,83
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				28 323 699,38						1 617 834,41	993 727,83	366 440,75
154 - 1104276	-	-	A1	450 000,00	17,75	V	EURIBOR03M	1,20		25 000,00	5 281,25	1 891,71
158 - 1210037	-	-	A1	2 249 999,98	13,33	V	EURIBOR03M	2,38		166 666,68	52 757,27	10 347,22
143 - 3 619 529 P	-	-	A1	2 131 917,81	18,88	F	Fixe	4,71		71 847,46	101 807,96	12 127,21
155 - 38163348000404	-	-	A1	2 299 797,43	17,51	V	MOYEUR12M	1,26		114 664,85	28 885,46	18 753,23
128 - MIN227522EUR	-	-	A1	1 101 440,59	11,25	F	Fixe	4,02		73 219,21	44 892,88	31 460,15
150 - MON272118EUR	-	-	A1	618 067,74	11,84	F	Fixe	2,08		45 833,96	12 499,84	1 940,62
156 - MIS276519EUR	-	-	A1	2 730 850,42	13,00	V	EURIBOR03M	2,71		161 956,64	73 343,10	21 493,79
142 - MIN251738EUR	-	-	A1	2 981 797,93	18,92	F	Fixe	4,66		100 987,45	140 881,67	11 187,15
133 - 63348007	-	-	A1	106 482,99	1,65	F	Fixe	3,30		52 377,27	3 513,94	626,14
066 - 1105173501	-	-	A1	84 473,66	0,67	C	Taux Structuré	0,63		84 473,66	539,41	0,00
136 - MIN240593EUR	-	-	A1	3 838 065,41	18,00	F	Fixe	3,82		148 521,23	144 503,38	34 852,15
147 - 1129556	-	-	A1	2 220 880,61	10,09	F	Fixe	4,42		161 123,80	98 162,92	83 059,55
159 - MON276897EUR	-	-	A1	543 250,00	13,00	V	EURIBOR03M	2,43		41 000,00	12 996,21	3 846,82
160 - 00063348008	-	-	A1	3 132 615,98	13,76	F	Fixe	4,00		170 548,52	122 767,62	28 010,85
161 - 0 0022 227 X/001	-	-	A1	2 000 000,00	14,28	F	Fixe	3,92		133 333,33	79 488,89	53 863,70
P_162 - MIN281078EUR	-	-	A1	0,00	15,75	V	EURIBOR03M	1,82		0,00	0,00	41 666,67
141 - MIN245643EUR	-	-	A1	1 834 058,83	18,84	F	Fixe	3,84		66 280,35	71 406,03	11 313,79
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)				6 283 731,70						567 900,10	232 721,84	93 356,08
129 - 040430	-	-	A1	932 906,99	6,20	F	Fixe	3,81		118 607,39	36 037,42	25 078,39
122 - 10174	-	-	A1	416 416,50	3,20	V	TAM	0,44		104 098,50	1 857,68	2 878,01
135 - 199043	-	-	A1	3 789 473,69	11,53	F	Fixe	3,98		315 789,47	152 496,84	65 285,96
152 - XU00339533#001	-	-	A1	1 144 934,52	23,00	F	Fixe	3,67		29 404,74	42 329,90	113,72
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				97 447,50						24 357,50	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)				97 447,50						24 357,50	0,00	0,00
137 - 2005227	-	-	A1	15 900,00	2,25	F	Fixe	0,00		5 300,00	0,00	0,00
138 - 2005160	-	-	A1	20 610,00	2,67	F	Fixe	0,00		6 870,00	0,00	0,00
148 - 2007194	-	-	A1	46 875,00	4,84	F	Fixe	0,00		9 375,00	0,00	0,00
149 - 2008166	-	-	A1	14 062,50	4,84	F	Fixe	0,00		2 812,50	0,00	0,00
Total général				34 704 878,58						2 210 092,01	1 226 449,67	459 796,83

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE	A2.7

A2.7 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		6 283 731,70	1 979 323,49	0,00	1 979 323,49	6 283 731,70
129 - 040430	30/12/2004	932 906,99	932 906,99	0,00	932 906,99	932 906,99
122 - 10174	21/12/2001	416 416,50	1 046 416,50	0,00	1 046 416,50	416 416,50
135 - 199043	13/03/2006	3 789 473,69	0,00	0,00	0,00	3 789 473,69
152 - XU00339533#001	03/03/2011	1 144 934,52	0,00	0,00	0,00	1 144 934,52
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		6 283 731,70	1 979 323,49	0,00	1 979 323,49	6 283 731,70

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé p

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en €uros	34 704 878,58					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire au delà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :	
LINÉAIRE	-> 381,12 € TTC	
	Biens ou catégories de biens amortis :	
	Durée :	
	Matériel informatique	3
	Autre matériel et immo incorp	5
	Mobilier de bureau	7
	Matériel de transport	8
	Matériel de spectacle	10
	Agencements-intallations	15
	Plantations-aménagements terrains	20
	Constructions	25
	Constructions pour autrui	durée du bail
		CC du 17/11/1995 CC du 17/12/2004 CC du 27/09/2007

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N-1	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
.des immobilisations						
.des stocks						
.des comptes de tiers						
.des comptes financiers						
PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges				0,00		0,00
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques	200 000,00		2 629 424,22	2 829 424,22	1 552 863,10	1 276 561,12
Provisions pour dépréciation (2)						
.des immobilisations						
.des stocks						
.des comptes de tiers						
.des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provisions déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provisions (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.. ;

provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D		2 283 155,00		2 944 910,00	2 944 910,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		2 283 155,00		2 944 910,00	2 944 910,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (A)	2 045 000,00		2 400 000,00	2 400 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 800 000,00		2 150 000,00	2 150 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	220 000,00		225 000,00	225 000,00
16876	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	25 000,00		25 000,00	25 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				250 000,00	250 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			250 000,00	250 000,00
261	TITRES DE PARTICIPATION			250 000,00	250 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	Dépenses imprévues				
Transferts entre sections =C+D		238 155,00		294 910,00	294 910,00
Reprises sur autofinancement antérieur (C)(1)		238 155,00		294 910,00	294 910,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	55 160,00		95 340,00	95 340,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	93 545,00		141 070,00	141 070,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	89 055,00		58 105,00	58 105,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	395,00		395,00	395,00
Charges transférées (D)=E+F+G (1)					
Travaux en régie (E)					
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
Stocks et en-cours (G)					

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	2 944 910,00		2 944 910,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	1 567 650,00		1 350 000,00	1 350 000,00
166	Refinancement de dette				
	Total	1 567 650,00		1 350 000,00	1 350 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé(1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N- 1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d		6 400 570,00		7 039 870,00	7 039 870,00
Ressources propres externes (a)		890 000,00		960 000,00	960 000,00
10222	F.C.T.V.A.	890 000,00		890 000,00	890 000,00
10223	T.L.E.			70 000,00	70 000,00
Autres recettes financières (b)		200 100,00		226 600,00	226 600,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	100,00		100,00	100,00
024	CESSIONS	200 000,00		226 500,00	226 500,00
Transferts entre sections (c)(1)		3 831 960,00		4 701 450,00	4 701 450,00
2802	AMORT FRAIS DOC URBA CADASTRE			1 100,00	1 100,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	36 875,00		50 570,00	50 570,00
2804111	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT-BIENS MOBILIERS ETUDES	33 750,00		92 470,00	92 470,00
2804112	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT-BATIMENTS ET INSTALLATIONS			13 500,00	13 500,00
2804121	AMORT. SUBV. EQUIP VERSEE A LA REGION (EX)			124 050,00	124 050,00
2804122	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT REGION - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	137 390,00		33 330,00	33 330,00
2804131	AMORT. SUBV. EQUIP. VERSEES DEPARTEMENT (EX)			233 130,00	233 130,00
2804132	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT DEPARTEMENT - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	233 185,00		19 480,00	19 480,00
2804141	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT COMMUNES - BIENS MOBILIERS ETUDES	341 140,00		345 330,00	345 330,00
2804141	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT COMMUNES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15 480,00		112 200,00	112 200,00
2804158	AMORT. SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES GROUPEMENTS - BAT. ET INSTALLATIONS			233 330,00	233 330,00
2804164	AMO SUBV EQUIPEMENT ORG PUBLICS SPIC - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 310,00		6 230,00	6 230,00
2804164	AMO SUBV EQUIPEMENT EPIC PROJET D'INTERET NATIONAL	14 335,00		21 290,00	21 290,00
2804171	AMORTIS. SUBV AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS (EX)			71 000,00	71 000,00
2804172	AMORT.SUBV.EQUIPEMENT AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	71 495,00		4 780,00	4 780,00
2804181	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS BIENS MOBILIERS ETUDES	59 480,00		59 480,00	59 480,00
2804182	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 000,00		22 600,00	22 600,00
28042	AMORT.SUBV.EQUIPEMENT VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	2 138 100,00			
280421	AMORT.SUBV.EQUIP VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BIENS MOBILIERS ETUDES	31 110,00		2 031 960,00	2 031 960,00
280422	AMORT.SUBV.EQUIP VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTALL.	207 595,00		630 150,00	630 150,00
280441	AMORTISSEMENT SUBVENTIONS EN NATURE ORGANISMES PUBLICS	44 270,00			
2804411	AMORTIS. SUBV EN NATURE ORGANISMES PUBLICS (EX)			44 270,00	44 270,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	19 375,00			
28051	AMT CONCESSIONS DROITS BREVETS LOGICIELS			24 320,00	24 320,00
28088	AMORT AUTRES IMMOS INCORPORELLES	1 065,00		1 070,00	1 070,00
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	545,00		860,00	860,00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	6 000,00		6 000,00	6 000,00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	3 155,00		3 150,00	3 150,00
28138	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPO AUTRES CONSTRUCTIONS	13 940,00		13 940,00	13 940,00
28145	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	5 865,00		5 870,00	5 870,00

IV - ANNEXES					IV
ELEMENTS DU BILAN					
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES					A6.2
281735	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	455,00		460,00	460,00
281738	AMORT. AUTRES CONSTRUCTIONS	6 485,00		6 490,00	6 490,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	99 700,00		101 110,00	101 110,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	31 170,00		46 370,00	46 370,00
28184	MOBILIER	51 730,00		78 480,00	78 480,00
28188	AUTRES	221 630,00		259 750,00	259 750,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	3 330,00		3 330,00	3 330,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (d)	1 478 510,00		1 151 820,00	1 151 820,00

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001(3)	Affectation R1068(3)	CUMUL V
Recettes	7 039 870,00			7 039 870,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	2 944 910,00
Recettes financières (V)	7 039 870,00
Solde (recettes - dépenses) VI=V-IV(5)	+4 094 960,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6)(7) VI+c/2763+D(5)	+4 094 960,00
Résultat hors charges transférées V-(II+D001)	4 094 960,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	1 567 650,00		1 350 000,00	1 350 000,00
166	Refinancement de dette				
	Total	1 567 650,00		1 350 000,00	1 350 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				33 264,08	26 611,28	3 330,00	3 322,80
2005	Pénalités de renégociation de dette	10 ans	-	33 264,08	26 611,28	3 330,00	3 322,80

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.6

B1.6 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)

Ar-ticle (1)	Subv (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					8 832 940
204182		Divers investissements Aérodrome	Synd.Mixte Aéroport Laval Entrammes	Syndicat	40 000
20421-20422		Subvention équipement FIPEE	Diverses entreprises à affecter par délibération		267 710
20422		Subvention équipement	Air Pays de Loire	Association	5 000
2041412		Fonds concours aux communes	Communes - à affecter par délibération	Collectivité territoriale	550 000
2041411		Pôle Echange Multimodal	Ville de Laval	Collectivité territoriale	836 000
2041642		Pôle Echange Multimodal	SNCF - RFF	Etablissement public	305 000
2041412		CRDS - Viabilisation primaire quartier Ferrié	Ville de Laval	Collectivité territoriale	300 000
2041582		Subvention équipement	Syndicat PDELM	Syndicat	1 000 000
2041643		Participation Virgule de Sablé	RFF	Etablissement public	358 000
20422		Fonds d'aide Agriculture périurbaine	Diverses entreprises à affecter par délibération	Association- Entreprises	15 000
20422		Agenda 21 - fonds d'aide opérations d'investissement			30 000
20421		Subvention Equipement	Lycée Agricole	Etablissement public	25 000
204111		IUT Matériel Enseignement	Université du Maine	Etablissement public	30 920
2042		Investissement - ESIEA	ESIEA	Etablissement privé	41 710
20421		Equipement ESTACA	ESTACA	Etablissement privé	172 000
20421		Subvention d'équipement	CNAM	Association	3 800
20421		Subvention UCO Laval	UCO Laval	Association	7 500
20421		Fonds de soutien R&D - RV et Handicap	Diverses entreprises à affecter par délibération	Etablissement privé	25 000
20422		Délégation service public - Haut débit	France Telecom	d'administration	1 960 000
20421		Subvention équipement	FAL OPL Astronomie	Association	5 000
20421		AMPT IVI SUBV. Investissement	AMPT - Arts et Métiers Paris Tech	Etablissement public	20 000
20421		Subvention équipement Office du Tourisme	Office du Tourisme	Association	66 800
20422		Fonds d'aide Hébergements touristiques	Attribution par notification		150 000
20422		Subvention d'équipement	Centre Nautique	Association	300 000
2041411		PLH Etude d'Urbanisme	Communes - à affecter par délibération	Collectivité territoriale	50 000
204182		PLH Minorations foncières locatifs social	Organismes HLM - attribution par délibération		380 000
20422		PLH Interventions immobilières locatif social	Organismes HLM - attribution par délibération		41 400
20422		PLH Permis à points	Organismes HLM - attribution par délibération		612 500
20422		PLH Prime accession sociale	particuliers - attribution par délibération	personnes privées	64 000
20422		Renouvellement Urbain les POMMERAIES	Organismes HLM - attribution par délibération		109 200
20422		PLH Amélioration habitat parc privé	particuliers - attribution par délibération	personnes privées	250 000
20422		Aide à la pierre crédits délégués Etat	Organismes HLM - attribution par notification		265 800
20422		Crédits délégués région (ORRET)	particuliers - attribution par délibération	personnes privées	370 000
204182		PLH Réhabilitation logements collectifs	Organismes HLM - attribution par délibération		175 600
FONCTIONNEMENT					6 855 155
6574		Action intercommunale	CUCS		20 000
6574		Fonds FIPAH	CUCS		8 575
6574		Subvention de fonctionnement	Initiative Mayenne	Association	20 000
6574		Subvention de fonctionnement	Maison de l'Emploi	Association	25 500
6574		Subvention de fonctionnement	Mission locale	Association	15 000
6574		Subvention de fonctionnement	Agence de Développement	Association	740 000
6574		Subvention de fonctionnement	ASCAPE	Association	12 000
6574		Micro-crèches	AIDE'A DOM	Association	20 000
6574		PLIE fonds AGGLO	Divers organismes de formation ou d'insertion - attribution en Comité de pilotage du PLIE		85 000
6574		PLIE fonds FSE	Divers organismes de formation ou d'insertion - attribution en Comité de pilotage du PLIE		158 440
6574		Coopérative Activités et emplois	Coodémarrage 53	Société	40 000
6574		FIPEE	Diverses entreprises à affecter par délibération		792 800
6574		Fonds de soutien aux entreprises d'insertion	Diverses entreprises à affecter par délibération		40 000
657358		Subvention de fonctionnement	Synd.Mixte Aéroport Laval Entrammes	Syndicat	110 000
6574		Subvention de fonctionnement	Boutique de gestion	Association	5 000
6574		Divers subvention environnement	Attribution par délibération		10 000
6574		Aide aux comices agricoles	Comices agricoles	Association	5 200
6574		Subvention de fonctionnement	Solidarité Paysans 53	Association	400
657358		Subvention de fonctionnement	Synd.Mixte du Foirail	Syndicat	60 000
6574		Subvention de fonctionnement	Maison de l'Europe	Association	12 000
657341		Fonds concours aux communes	Communes - à affecter par délibération	Collectivité territoriale	30 000
6574		Fonds spécial Artisanat commerce	Diverses entreprises à affecter par délibération	Association- Entreprises	30 000
6574		Divers subvention	Attribution par délibération		42 500
657358		Subvention de fonctionnement	Syndicat PDELM	Syndicat	81 000
6574		Subvention de fonctionnement	Ass. Place aux vélos	Association	150
6574		Fonds de coopération décentralisée	collectivités	collectivités	16 000

Ar-ticle (1)	Subv (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		Circuits courts pour alimentation collective	Diverses entreprises à affecter par délibération	Association- Entreprises	19 000
6574		Subvention de fonctionnement	Lycée Agricole	Etablissement public	17 000
6574		Aide au recrutement - Fonctionnement et Recherche	ESIEA	Etablissement privé	111 525
6574		Aide au recrutement	ESTACA	Etablissement privé	28 000
6574		Bourse de Thèse	ESTACA	Etablissement privé	80 000
6574		Recherche	ESTACA	Etablissement privé	50 000
6574		Subvention de fonctionnement	CERPEM	Association	128 000
6574		Subvention de fonctionnement	CNAM	Association	27 000
6574		Subvention de fonctionnement	Clarté	Association	150 000
6574		Subvention de fonctionnement	Laval Mayenne Technopole	Association	390 000
6574		Incubateur départemental	Laval Mayenne Technopole	Association	46 500
6574		LMT - IDENERGIE	Laval Mayenne Technopole	Association	33 500
6574		LMT - CEEI (Centre d'expertise Innovation)	Laval Mayenne Technopole	Association	20 000
6574		Subvention de fonctionnement	Laval Virtual	Association	480 000
6574		Subvention de fonctionnement	CEMCAT	Association	38 340
6574		Subventions Programmes R&D	CEMCAT	Association	150 000
6574		AMPT HIT - IVI - Santé et RV	AMPT - Arts et Métiers Paris Tech	Etablissement public	158 485
6574		Subvention restauration du Pole Santé	Centre hospitalier de Laval	Etablissement public	6 000
6574		Subvention de fonctionnement	UCO Laval	Association	77 510
6574		Fonds de soutien R&D	A affecter par délibération		75 000
65738		Subvention de fonctionnement	Centre Universitaire Mayenne-Laval	Syndicat	130 000
65738		IUT Fonction. Bourse Post-Doctorale	Université du Maine	Etablissement public	34 560
65738		IUT Recherche	Université du Maine	Etablissement public	17 600
6574		Subvention de fonctionnement	Votre Métier Demain	Association	30 000
6574		Subvention de fonctionnement	Association sportive du Golf de LAVAL	Association	30 000
6574		Subvention de fonctionnement	Stade Lavallois	S.A.S.P	376 550
6574		Fonds pour le sport de niveau national	Clubs sportifs	Association	100 000
6574		Sport évènementiel	Clubs sportifs	Association	40 000
6574		Subvention de fonctionnement	CREFJS	Association	30 000
6574		CDOS Plateau Médico sportif	Comité Départemental Olympique et Sportif Laval	Association	9 500
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme -Halte Fluviale Laval	Association	64 670
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme -Halte Fluviale St Jean/Mayenne	Association	5 000
6574		Camping de ST Berthevin	Office du Tourisme -Camping St Berthevin	Association	15 200
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme du Pays de Laval	Association	661 700
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme du Pays de Laval-Entrammes	Association	22 500
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme du Pays de Laval - Train touristique	Association	4 600
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme du Pays de Laval - Bateau promenade	Association	12 200
6574		Subvention de fonctionnement	CCSTI	Association	121 000
6574		Subvention de fonctionnement	Association POC POK	Association	235 000
657341		Fonds spectacle vivant	Communes	Collectivités territoriales	234 650
657341		Fons d'actions culturelles et touristiques	Communes et associations		65 000
6574		Subvention de fonctionnement Habitat	Diverses entreprises à affecter par délibération	Association- Entreprises	150 000

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'AP.	Montant des AP		Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2014)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2014)	Montant des CP		Restes à financer de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au delà de 2015)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014			Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014 (2)	Restes à financer de l'exercice 2015		
Dépenses	59 747 095,00	2 634 255,00	62 381 350,00	23 202 334,43	11 245 245,00	1 031 200,00	26 902 570,57	
09-LOGES 2009 3 AMNGT BD DES LOGES	2 600 000,00		2 600 000,00	2 531 379,25	5 000,00		63 620,75	
09-PISTES 2009 1 PISTES CYCLABLES	1 430 700,00		1 430 700,00	489 823,86	90 000,00		850 876,14	
09-THD 2009 1 RESEAU TRES HAUT DEBIT	10 099 990,00		10 099 990,00	7 942 118,09	1 960 000,00		197 871,91	
11- PLH 2011 1 PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	17 002 792,00		17 002 792,00	4 094 734,21	2 032 700,00		10 875 357,79	
11-A.PIERR 2011 1 CREDITS DELEGUES ETAT AIDE A LA PIERRE	4 000 000,00		4 000 000,00	123 573,54	121 700,00		154 726,46	
11-BERGES 2011 1 ETUDE D'AMENAGEMENT DES BERGES	300 000,00		300 000,00	195 571,52			104 428,48	
11-CAMPING 2011 1 CAMPING ST BERTHEVIN	910 000,00	-230 000,00	680 000,00	20 361,08	385 000,00		274 638,92	
11-CFA BAT 2011 1 RENOVATION CFA UNITE BATIMENT	1 500 000,00	300 000,00	1 800 000,00	102 460,50	965 000,00		732 539,50	
11-ESIEA 2011 1 ESIEA 2010-2013 DEP.	439 967,00		439 967,00	422 554,94			17 412,06	
11-ESTACA 2011 1 ESTACA 2011-2014 DEP.	1 974 878,00		1 974 878,00	1 618 827,56	151 000,00		205 050,44	
11-HOT.COM 2011 2 HOTEL COMMUNAUTAIRE	2 380 000,00		2 380 000,00	1 532 646,88	304 000,00		543 353,12	
11-ORRET 2011 1 CREDITS DELEGUES REGION ORRET DEP	1 085 298,00		1 085 298,00	681 485,69	370 000,00		33 812,31	
11-STRUCTU 2011 1 STRUCTURE FLOTTANTE	2 000 000,00		2 000 000,00	93 419,26			1 906 580,74	
12-A.PIERR 2012 1 AIDE A LA PIERRE DEP 2012-2017	1 056 000,00		1 056 000,00	90 300,00	144 100,00		821 600,00	
12-CHL 2012 1 CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE LOISIRS	817 400,00		817 400,00	49 181,03	100 000,00		668 218,97	
12-CRSD 2012 1 CRSD	925 000,00		925 000,00	150 000,00	300 000,00	175 000,00	300 000,00	
12-F.CONCO 2012 1 FONDS CONCOURS COMMUNES 2012-2016	2 750 000,00		2 750 000,00	859 914,92	580 000,00	550 000,00	760 085,08	
12-F.MASO 2012 1 FONDS DE CONCOURS MAISONS DE SANTE 2012-2014	533 575,00		533 575,00	171 506,25	150 000,00		362 068,75	
12-FAHT 2012 1 FONDS AIDE HEBERGEMENT TOURISTIQUE 2012-2014	900 000,00		900 000,00	254 400,00	150 000,00		495 600,00	
12-FIPEE 2012 1 AIDES FIPEE 2012	1 725 000,00		1 725 000,00	874 030,19	543 770,00		214 259,81	
12-SYNT BO 2012 1 TERRAIN SYNTHETIQUE BONCHAMP	1 419 820,00		1 419 820,00	45 469,18	1 375 000,00	95 000,00		
12-VRGULE 2012 1 VIRGULE DE SABLE S/SARTHE	1 825 150,00		1 825 150,00	638 735,76	358 000,00		828 414,24	
13-ESIEA 2013 1 ESIEA 2013-2016	50 525,00	313 255,00	363 780,00		135 235,00		228 545,00	
13-FIPEE 2013 1 AIDES FIPEE 2013	900 000,00		900 000,00	144 242,72	216 800,00	213 200,00		
13-PEM 2013 1 PEM - POLE ECHANGES MULTIMODAL	4 721 000,00		4 721 000,00	75 598,00	407 000,00		4 238 402,00	
14-ESTACA 2014 1 ESTACA 2014-2017 DEP	151 000,00		151 000,00		151 000,00		600 000,00	
14-FIPEE 2014 1 AIDES FIPEE 2014	900 000,00		900 000,00		300 000,00		600 000,00	
14-OFFICET 2014 1 OFFICE DU TOURISME	1 200 000,00		1 200 000,00		100 000,00		1 100 000,00	
Recettes	5 779 420,84	86 300,00	5 865 720,84	1 525 652,07	1 065 145,00		3 273 923,77	
11-A.PIERR 2011 2 CREDITS DELEGUES ETAT AIDE A LA PIERRE	400 000,00		400 000,00	141 815,90	114 520,00		143 664,10	
11-ESTACA 2011 2 ESTACA 2011-2013 REC.	1 161 662,00		1 161 662,00	103 850,00	903 302,37		154 509,63	
11-ORRET 2011 2 CREDITS DELEGUES REGION ORRET RECETTE	911 758,84		911 758,84	284 873,40	370 000,00		256 885,44	
12-A.PIERR 2012 2 AIDE A LA PIERRE REC 2012-2017	1 056 000,00		1 056 000,00	17 600,00	164 975,00		873 425,00	
12-F.PORTA 2012 1 FONDS DE PORTAGE 2012-2017	2 250 000,00		2 250 000,00	178 060,40	228 500,00		1 845 439,60	
14-ESTACA 2014 2 ESTACA 2014-2017 REC		86 300,00	86 300,00		86 300,00			

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

ANNEXE - BUDGET PRINCIPAL - ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TEMPS NON COMPLET
BUDGET PRINCIPAL				
Collaborateur de cabinet	A	1	1	0
SECTEUR ADMINISTRATIF				
Administrateur	A	1	1	
Directeur Territorial	A	6	6	1
Attaché principal	A	1	1	
Attaché Territorial	A	16	15	1
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1	1	
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1	1	
Rédacteur Territorial	B	7	7	
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	4	4	
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	7	7	
Adjoint Administratif 1ère classe	C	8	8	
Adjoint Administratif 2ème classe	C	11	11	1
TOTAL (1)		64	63	3
SECTEUR TECHNIQUE				
Ingénieur chef de classe normale	A	1	1	
Ingénieur principal	A	3	2	1
Ingénieur	A	2	1	
Technicien principal 1ère classe	B	5	5	
Technicien principal 2ème classe	B	0	0	
Technicien	B	3	3	
Agent de maîtrise principal	C	1	1	
Agent de maîtrise	C	1	0	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	1	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4	4	
Adjoint technique 1ère classe	C	0	0	
Adjoint technique 2ème classe	C	23	22	1
TOTAL (2)		44	40	2
SECTEUR SOCIAL				
Agent social 1ère cl	C	1	1	
TOTAL (3)		1	1	0
SECTEUR MEDICO-SOCIAL				
Cadre de santé infirmier	A	1	1	
Infirmière de classe supérieure	B	0	0	
TOTAL (4)		1	1	0
SECTEUR SPORTIF				
Educateur APS principal 1ère classe	B	4	3	
Educateur APS principal 2e classe	B	0	1	
Educateur APS	B	4	4	
TOTAL (5)		8	8	0
SECTEUR CULTUREL				
Bibliothécaire	A	1	1	0
Attaché de conservation du patrimoine	A	0	0	
Adjoint du patrimoine de 2ème classe	C	1	1	
TOTAL (6)		2	2	0
SECTEUR ANIMATION				
Animateur principal de 1ère classe	B	2	2	
Adjoint d'animation de 1ère classe	C	1	1	
Adjoint d'animation de 2ème classe	C	5	3	2
TOTAL (7)		8	6	2
TOTAL BUDGET PRINCIPAL		128	121	7

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C.

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2014

AGENTS NON-TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
BUDGET PRINCIPAL				
Collaborateur de cabinet	A	CAB	Indice brut 993	110
Directeur	A	ADM	Indice brut 985	CDI
Directeur	A	ADM	Indice brut 830	CDI
Attaché	A	ADM	Indice brut 703	3-3 alinéa 2
Attaché	A	ADM	Indice brut 966	3-3 alinéa 2
Attaché	A	S	Indice Brut 542	3-3 alinéa 2
Assistant de justice	A	S	Indice brut 571 (50 %)	CDI
Rédacteur	B	S	Indice brut 418	3-2
Rédacteur	B	S	Indice brut 418	3-2
Technicien	B	TECHN	Indice brut 675	3-2
Technicien	B	TECHN	Indice brut 347	3-2
TOTAL = 9				

(1) CATEGORIES : A,B,et C

(2) SECTEUR :

ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECHN : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MI : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

Article 3-1 - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

Article 3-2 - faire face à une vacance d'emploi qui ne peut être pourvue immédiatement dans des conditions statutaires

Article 3 alinéa 2 - besoin saisonnier ou occasionnel

Article 3 alinéa 1 - Accroissement temporaire d'activité

Article 3-3 alinéa 1 - Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

Article 3-3 alinéa 2 - Lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Laval Agglomération Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) Concession	AQUAVAL SA		Société	1 284 120 €
	FRANCE TELECOM		Société	1 960 000 €
Détenition d'une part du capital	Laval Mayenne Aménagements		Société	1 045 710 €
	HLM SA		Société	128 €
	SACICAP		Société	1 540 €
	SPLA Régionale		Société	8 000 €
	LAVAL SPLA		Société	500 000 €
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	A.C.E.L.		association	399 931 €
	Le Logis Familial		société	15 529 270 €
	Méduane Habitat		société	74 031 368 €
	Laval Mayenne Aménagements		société	12 050 422 €
	Les Foyer SA HLM		société	318 600 €
	Proactive Développement		société	100 000 €
	Habitat Jeunes LAVAL		association	788 534 €
	Sauvegarde Mayenne Sarthe		association	2 646 587 €
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	Syndicat PDELM (Parc de Développement Economique Laval-Mayenne)		Collectivité Territoriale	1 081 000 €
	Office du Tourisme		Association	852 670 €
	Agence de Développement		Association	740 000 €
	Laval Mayenne Technopole		Association	490 000 €
	Laval Virtual		Association	480 000 €
	Stade Lavallois		S.A.S.P	376 550 €
	Centre nautique		Association	300 000 €
	ESTACA		Etablissement Privé	330 000 €
	Ville de Laval		Collectivité Territoriale	1 136 000 €
	Association POC POK		Association	235 000 €
	RFF - SNCF		Etablissement public	663 000 €
	Arts et Métiers Paris Tech		Association	158 485 €
	CLARTÉ		Association	150 000 €
	CEMCAT		Association	150 000 €
	Syndicat mixte Aéroport Laval-Entrammes		Syndicat	150 000 €
	CERPEM		Association	128 000 €
	Ctre Universitaire Mayenne Laval		Syndicat	130 000 €
CCSTI		Association	121 000 €	
ESIEA		Etablissement Privé	153 235 €	
Université du Maine		Etablissement public	83 080 €	
UCO Laval		Association	85 010 €	
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et aux lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE L'EPCI

DÉSIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'AHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissement publics de coopération intercommunale			
Syndicat mixte du Centre d'Etudes Supérieures de Droit et d'Economie de la Mayenne		sans fiscalité propre	130 000 €
Syndicat mixte pour l'apprentissage en Mayenne		sans fiscalité propre	140 000 €
Syndicat mixte de l'Aérodrome Laval-Entrammes		sans fiscalité propre	150 000 €
Syndicat mixte du Foirail		sans fiscalité propre	60 000 €
Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale		sans fiscalité propre	90 000 €
Syndicat mixte Parc Développement Economique Laval Mayenne	28/10/2010	sans fiscalité propre	81 000 €
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU,TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLIS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/ Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
NEANT					

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/ Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Service de Laval Agglomération	Budget Terrains	01/01/1994	28/10/1993	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Budget Bâtiments	01/01/1994	28/10/1993	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Budget Transport	01/01/2001	27/10/2000-S40CCN°7	SPIC	NON
Service de Laval Agglomération	Budget Déchets	01/01/2001	27/10/2000-S40CCN°7	SPIC	NON
Service de Laval Agglomération	Budget Cité de la Réalité Virtuelle	01/01/2004	09/02/2001-S2BC43	SPA	NON
Service de Laval Agglomération	Parc Développement Economique Laval M	01/01/2010	21/12/2009	SPA	OUI

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/ Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Service de Laval Agglomération	Location de salles/Stade F. le Basser	01/01/2003	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Mise à disposition d'équipement sportif	01/01/2008	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Location de salles/Bois de L'huissierie	01/01/2002	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Vente de Bois/Environnement	01/01/2002	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Foirail de Laval	01/01/2001	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Théâtre	01/02/2003	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Location salle/ 6/4	25/10/2007	12/07/2007 S5 BCn°116	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Structure Flottante	01/01/2011	08/06/2009 BCn°88	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Centre d'hébergement et loisirs	01/02/2012	01/10/2012 BC n°228	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Halte Fluviale Laval - restaurant	15/04/2013	05/11/2012 BC n°242	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Office du Tourisme	01/09/2013	09/09/2013	SPA	OUI

(1) et n'effectuant que des opérations de fonctionnement à l'exclusion de toutes dépenses ou recettes d'investissement

IV - ANNEXE	IV
DÉCISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
(EPCI dotés d'une fiscalité propre)	

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote du B.P)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision de l'assemblée	Variation de taux/N-1	Produit voté par l'assemblée	Variation du produit /N-1 % avec exoné.
Taxe d'habitation			11,23%	0%	13 550 000	2,32%
Taxe foncières sur les propriétés bâties			0%	0%	0	
Taxe Foncières sur les propriétés non bâties			1,84%	0%	57 000	1,79%
Cotisation Foncière des Entreprises			26,12%	0%	10 200 000	2,73%
TOTAL					23 807 000	2,49%

Budget Terrains

BUDGET ANNEXE – OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 310 000,00	2 890 000,00	2 890 000,00
6015	TERRAINS A AMENAGER	858 000,00	2 071 000,00	2 071 000,00
605	ACHAT DE MATERIEL EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	452 000,00	819 000,00	819 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		1 310 000,00	2 890 000,00	2 890 000,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	365 000,00	350 000,00	350 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	365 000,00	350 000,00	350 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 675 000,00	3 240 000,00	3 240 000,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	19 008 045,00	18 008 045,00	18 008 045,00
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	8 045,00	8 045,00	8 045,00
7133	VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS	19 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		19 008 045,00	18 008 045,00	18 008 045,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)		350 000,00	350 000,00
608	FRAIS ACCESSOIRES SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAGEMENT		350 000,00	350 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		19 008 045,00	18 358 045,00	18 358 045,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	20 683 045,00	21 598 045,00	21 598 045,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)
--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 598 045,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>)

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE – OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
7015	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	2 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	110 000,00		
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	110 000,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)	2 610 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	2 610 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	18 073 045,00	19 248 045,00	19 248 045,00
7133	VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS	18 073 045,00	19 248 045,00	19 248 045,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)		350 000,00	350 000,00
796	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES		350 000,00	350 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	18 073 045,00	19 598 045,00	19 598 045,00

	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	20 683 045,00	21 598 045,00	21 598 045,00
--	---	----------------------	----------------------	----------------------

+			
	RESTES A REALISER N-1 (10)		
+			
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
=			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		21 598 045,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).
 (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE – OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement			

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 342 500,00	2 175 000,00	2 175 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	750 000,00	760 000,00	760 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	185 000,00	190 000,00	190 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 407 500,00	1 225 000,00	1 225 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	2 342 500,00	2 175 000,00	2 175 000,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 342 500,00	2 175 000,00	2 175 000,00
--	-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	18 073 045,00	19 248 045,00	19 248 045,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	18 073 045,00	19 248 045,00	19 248 045,00
3355	TRAVAUX	18 073 045,00	19 248 045,00	19 248 045,00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	18 073 045,00	19 248 045,00	19 248 045,00

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	20 415 545,00	21 423 045,00	21 423 045,00
--	--	----------------------	----------------------	----------------------

	RESTES A REALISER N-1 (11)			+
--	-----------------------------------	--	--	---

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			+
--	---	--	--	---

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			=
				21 423 045,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE – OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 407 500,00	3 415 000,00	3 415 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		2 190 000,00	2 190 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 407 500,00	1 225 000,00	1 225 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		1 407 500,00	3 415 000,00	3 415 000,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		1 407 500,00	3 415 000,00	3 415 000,00
-----------------------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	19 008 045,00	18 008 045,00	18 008 045,00
3355	TRAVAUX	19 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	8 045,00	8 045,00	8 045,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		19 008 045,00	18 008 045,00	18 008 045,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		19 008 045,00	18 008 045,00	18 008 045,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		20 415 545,00	21 423 045,00	21 423 045,00
---	--	----------------------	----------------------	----------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			

+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			

=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		21 423 045,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée de vie du contrat - A														
120 - 201112402	Caisse d'Epargne	1 240 000,00	413 333,31	1 : Indice en euro	15 ans		TAM + 0,14	TAM + 0,14		-	0,44	1 843,93	0,00	4,29
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	7 550 000,00	5 988 445,94	1 : Indice en euro	15 ans		4,42	4,42		-	4,42	264 689,31	0,00	62,15
122 - 10174	Crédit Agricole CIB	1 075 700,00	286 864,70	1 : Indice en euro	14 ans		TAM + 0,14	TAM + 0,14		-	0,44	1 279,74	0,00	2,98
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	908 000,00	416 003,54	1 : Indice en euro	14 ans		TAM + 0,11	TAM + 0,11		-	0,41	1 729,31	0,00	4,32
146 - 070536	Crédit Agricole CIB	700 000,00	521 435,38	1 : Indice en euro	15 ans		TAM + 0,13	TAM + 0,13		-	0,43	2 273,31	0,00	5,41
133 - 63348007	Crédit Mutuel	884 744,16	200 640,90	1 : Indice en euro	10 ans		3,30	3,30		-	3,30	6 621,15	0,00	2,08
153 -	Crédit Mutuel	122 000,00	109 510,16	1 : Indice en euro	15 ans		3,93	3,93		-	3,93	4 303,75	0,00	1,14
066 - 1105173501	Dexia Crédit Local	30 113,90	2 604,30	1 : Indice en euro	15 ans	02/09/2006 - 31/08/2014	EURIBOR12M + 0,08	EURIBOR12M + 0,08		-	0,63	16,63	0,00	0,03
140 - MIN245643EUR	Dexia Crédit Local	500 000,00	334 370,95	1 : Indice en euro	15 ans		3,84	3,84		-	3,84	13 018,18	0,00	3,47
159 - MON276897EUR	Dexia Crédit Local	1 540 000,00	1 360 333,33	1 : Indice en euro	15 ans		EURIBOR03M + 2,03	EURIBOR03M + 2,03		-	2,43	32 543,34	0,00	14,12
TOTAL A		14 550 558,06	9 633 542,51									328 318,65	0,00	100,00
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL		14 550 558,06	9 633 542,51									328 318,65	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)																	
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					14 550 558,06												
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					11 866 858,06												
120 - 201112402	Caisse d'Épargne	21/12/2001	30/12/2003	01/12/2004	1 240 000,00	V	TAM		2,42000	2,46000	EUR	Annuelle	C	N		A1	
153 -	Crédit Mutuel	15/04/2011	30/06/2011	30/06/2012	122 000,00	F	Fixe		3,93000	3,94000	EUR	Annuelle	P	N		A1	
133 - 63348007	Crédit Mutuel	05/09/2005	25/08/2005	25/08/2006	884 744,16	F	Fixe		3,30000	3,30000	EUR	Annuelle	X	N		A1	
066 - 1105173501	Dexia Crédit Local	03/09/1999	31/08/1999	01/09/2000	30 113,90	C	Taux Structuré		5,41700	3,54000	EUR	Annuelle	C	N		A1	
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	7 550 000,00	F	Fixe		4,42000	4,42000	EUR	Annuelle	X	N		A1	
159 - MON276897EUR	Dexia Crédit Local	13/12/2011	23/12/2011	01/04/2012	1 540 000,00	V	EURIBOR03M		3,44600	3,70000	EUR	Trimestrielle	C	N		A1	
140 - MIN245643EUR	Dexia Crédit Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	500 000,00	C	Taux Structuré		3,84000	3,90000	EUR	Annuelle	P	N		A1	
1643 Emprunts libellés en devises (Total)																	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					2 683 700,00												
122 - 10174	Crédit Agricole CIB	21/12/2001	31/12/2002	15/03/2003	1 075 700,00	V	TAM		3,44060	1,24000	EUR	Annuelle	C	N		A1	
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	12/05/2004	15/06/2004	15/06/2005	908 000,00	V	TAM		2,19000	1,63000	EUR	Annuelle	C	N		A1	
146 - 070536	Crédit Agricole CIB	31/12/2007	08/04/2008	15/06/2009	700 000,00	V	TAM		4,36000	0,87000	EUR	Annuelle	P	N		A1	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																	
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)																	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)																	
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)																	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)																	
1678 Autres emprunts et dettes (Total)																	
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)																	
1681 Autres emprunts (Total)																	
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)																	
1687 Autres dettes (Total)																	
Total général					14 550 558,06												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable simple)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				9 633 542,51						947 874,66	328 318,65	246 137,66
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				8 409 238,89						759 299,64	323 036,29	239 067,03
120 - 201112402	-	-	A1	413 333,31	4,92	V	TAM	0,44		82 666,67	1 843,93	314,13
153 -	-	-	A1	109 510,16	12,50	F	Fixe	3,93		6 615,42	4 303,75	2 038,50
133 - 63348007	-	-	A1	200 640,90	1,65	F	Fixe	3,30		98 692,03	6 621,15	1 179,81
066 - 1105173501	-	-	A1	2 604,30	0,67	C	Taux Structuré	0,63		2 604,30	16,63	0,00
147 - 1129556	-	-	A1	5 988 445,94	10,09	F	Fixe	4,42		434 458,83	264 689,31	223 964,15
159 - MON276897EUR	-	-	A1	1 360 333,33	13,00	V	EURIBOR03M	2,43		102 666,68	32 543,34	9 632,68
140 - MIN245643EUR	-	-	A1	334 370,95	8,84	F	Fixe	3,84		31 595,71	13 018,18	1 937,76
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)				1 224 303,62						188 575,02	5 282,36	7 070,63
122 - 10174	-	-	A1	286 864,70	3,20	V	TAM	0,44		71 712,30	1 279,74	1 982,63
126 - 040060	-	-	A1	416 003,54	4,45	V	TAM	0,41		75 541,18	1 729,31	2 089,02
146 - 070536	-	-	A1	521 435,38	9,45	V	TAM	0,43		41 321,54	2 273,31	2 998,98
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				9 633 542,51						947 874,66	328 318,65	246 137,66

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE	A2.7

A2.7 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		1 224 303,62	6 273 783,53	0,00	6 273 783,53	1 224 303,62
122 - 10174	21/12/2001	286 864,70	720 864,70	0,00	720 864,70	286 864,70
126 - 040060	12/05/2004	416 003,54	2 623 914,21	0,00	2 623 914,21	416 003,54
146 - 070536	31/12/2007	521 435,38	2 929 004,62	0,00	2 929 004,62	521 435,38
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 224 303,62	6 273 783,53	0,00	6 273 783,53	1 224 303,62

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé p

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en €uros	9 633 542,51					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				80 431,29	64 345,04	8 043,13	8 043,12
2005	Pénalités de renégociation de dette	10 ans	-	80 431,29	64 345,04	8 043,13	8 043,12

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1
 B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2014)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2014)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014 (2)	Restes à financer de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au delà de 2015)
Dépenses	8 473 210,00		8 473 210,00	5 872 936,65	340 000,00		2 260 273,35
07-GR PRES 2007 2 AMENAGEMENT GRANDS PRES	6 135 210,00		6 135 210,00	5 864 710,65			270 499,35
12-GDPRES2 2012 1 AMENAGEMENT ZA GRANDS PRES II	1 788 000,00		1 788 000,00	72,00	20 000,00		1 767 928,00
12-RIBLAY3 2012 1 ENTRAMMES RIBLAY III	550 000,00		550 000,00	8 154,00	320 000,00		221 846,00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Budget Bâtiments

BUDGET ANNEXE – OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	373 820,00	247 865,00	247 865,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	15 100,00	19 100,00	19 100,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	16 000,00	16 000,00	16 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	38 000,00	35 000,00	35 000,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	2 000,00		
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	29 200,00	11 000,00	11 000,00
6156	MAINTENANCE	9 000,00	4 000,00	4 000,00
616	PRIMES D ASSURANCES	26 200,00	27 000,00	27 000,00
6226	HONORAIRES	470,00		
63512	TAXES FONCIERES	219 100,00	135 000,00	135 000,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	750,00	765,00	765,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	18 000,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		13 500,00	13 500,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE		13 500,00	13 500,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		373 820,00	261 365,00	261 365,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	370 000,00	340 000,00	340 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE	370 000,00	340 000,00	340 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		743 820,00	601 365,00	601 365,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	655 785,00	639 590,00	639 590,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	1 186 785,00	1 207 940,00	1 207 940,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 169 425,00	1 190 580,00	1 190 580,00
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	17 360,00	17 360,00	17 360,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 842 570,00	1 847 530,00	1 847 530,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 842 570,00	1 847 530,00	1 847 530,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 586 390,00	2 448 895,00	2 448 895,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
2 448 895,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>)

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE – OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 416 265,00	2 201 365,00	2 201 365,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	874 665,00	883 605,00	883 605,00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 450 000,00	1 220 760,00	1 220 760,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	91 600,00	97 000,00	97 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		2 416 265,00	2 201 365,00	2 201 365,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 416 265,00	2 201 365,00	2 201 365,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	170 125,00	247 530,00	247 530,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	170 125,00	247 530,00	247 530,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		170 125,00	247 530,00	247 530,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 586 390,00	2 448 895,00	2 448 895,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 448 895,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE – OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	600,00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	600,00		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	575 000,00	1 787 000,00	1 787 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	575 000,00	1 787 000,00	1 787 000,00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	575 600,00	1 787 000,00	1 787 000,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 785 595,00	3 112 000,00	3 112 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 239 000,00	1 285 000,00	1 285 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	311 000,00	315 000,00	315 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 822 000,00	1 512 000,00	1 512 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTES	1 413 595,00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	4 785 595,00	3 112 000,00	3 112 000,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 361 195,00	4 899 000,00	4 899 000,00
--	-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	170 125,00	247 530,00	247 530,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	170 125,00	247 530,00	247 530,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	77 365,00	57 035,00	57 035,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	34 540,00	108 275,00	108 275,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	45 310,00	69 310,00	69 310,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	12 910,00	12 910,00	12 910,00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	170 125,00	247 530,00	247 530,00

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 531 320,00	5 146 530,00	5 146 530,00
--	--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 146 530,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE – OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	416 750,00	858 200,00	858 200,00
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES REGIONS	138 910,00	291 200,00	291 200,00
1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	138 910,00	287 000,00	287 000,00
1317	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	138 930,00	280 000,00	280 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 822 000,00	2 440 800,00	2 440 800,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		928 800,00	928 800,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 822 000,00	1 512 000,00	1 512 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	2 238 750,00	3 299 000,00	3 299 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 450 000,00		
	Total des recettes financières	1 450 000,00		
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 688 750,00	3 299 000,00	3 299 000,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	655 785,00	639 590,00	639 590,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	1 186 785,00	1 207 940,00	1 207 940,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES		1 010,00	1 010,00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	1 054 115,00	1 093 630,00	1 093 630,00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOB CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	73 215,00	73 210,00	73 210,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOB CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	17 610,00		
28184	MOBILIER	1 535,00		
28188	AUTRES	22 950,00	22 730,00	22 730,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	17 360,00	17 360,00	17 360,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 842 570,00	1 847 530,00	1 847 530,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 842 570,00	1 847 530,00	1 847 530,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	5 531 320,00	5 146 530,00	5 146 530,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 146 530,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée de vie du contrat - A														
120 - 201112402	Caisse d'Epargne	960 000,00	319 999,99	1 : Indice en euro	15 ans		TAM + 0,14	TAM + 0,14		-	0,44	1 427,55	0,00	2,47
124 - 50135929	Caisse d'Epargne	2 347 646,92	676 215,30	1 : Indice en euro	15 ans		EURIBOR03M + 0,12	EURIBOR03M + 0,12		-	0,52	3 156,90	0,00	5,22
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	2 000 000,00	1 586 343,30	1 : Indice en euro	15 ans		4,42	4,42		-	4,42	70 116,37	0,00	12,26
122 - 10174	Crédit Agricole CIB	832 800,00	222 088,80	1 : Indice en euro	14 ans		TAM + 0,14	TAM + 0,14		-	0,44	990,76	0,00	1,72
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	468 000,00	214 415,92	1 : Indice en euro	14 ans		TAM + 0,11	TAM + 0,11		-	0,41	891,32	0,00	1,66
135 - 199043	Crédit Agricole CIB	720 000,00	454 736,84	1 : Indice en euro	19 ans		3,98	3,98		-	3,98	18 299,62	0,00	3,51
145 - 70537	Crédit Agricole CIB	700 000,00	619 620,00	1 : Indice en euro	25 ans		TAM + 0,13	TAM + 0,13		-	0,43	2 778,54	0,00	4,79
1955 - LT950012	Crédit Agricole CIB	3 300 521,22	455 255,39	1 : Indice en euro	19 ans		TAM + 0,20	TAM + 0,20		-	0,50	2 307,89	0,00	3,52
154 - 1104276	Crédit Coopératif	2 000 000,00	1 800 000,00	1 : Indice en euro	20 ans		EURIBOR03M + 0,80	EURIBOR03M + 0,80		-	1,20	21 125,00	0,00	13,91
143 - 3 619 529 P	Crédit Foncier de France	1 000 000,00	852 767,13	1 : Indice en euro	25 ans		4,71	4,71		-	4,71	40 723,18	0,00	6,59
133 - 63348007	Crédit Mutuel	1 805 510,11	409 450,77	1 : Indice en euro	10 ans		3,3	3,3		-	3,30	13 511,87	0,00	3,16
160 - 00063348008	Crédit Mutuel	300 000,00	284 783,27	1 : Indice en euro	15 ans		4	4		-	4,00	11 160,69	0,00	2,20
066 - 1105173501	Dexia Crédit Local	731 025,26	63 220,39	1 : Indice en euro	15 ans	02/09/2006 31/08/2014	EURIBOR12M + 0,08	EURIBOR12M + 0,08		-	0,63	403,70	0,00	0,49
100 - MON240602EUR	Dexia Crédit Local	3 000 000,00	1 475 840,84	1 : Indice en euro	15 ans		EURIBOR03M + 0,03	EURIBOR03M + 0,03		1,16	1,16	17 616,85	0,00	11,40
136 - MIN240593EUR	Dexia Crédit Local	1 906 740,00	1 436 838,66	1 : Indice en euro	25 ans		3,82	3,82		-	3,82	54 097,06	0,00	11,10
159 - MON276897EUR	Dexia Crédit Local	2 345 000,00	2 071 416,67	1 : Indice en euro	15 ans		EURIBOR03M + 2,03	EURIBOR03M + 2,03		-	2,43	49 554,64	0,00	16,00
TOTAL A		24 417 243,51	12 942 993,27									308 161,94	0,00	100,00
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL		24 417 243,51	12 942 993,27									308 161,94	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					24 197 716,93									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					18 395 922,29									
154 - 1104276	Crédit Coopératif	10/08/2011	20/09/2011	01/01/2012	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	2,34000	3,47000	EUR	Trimestrielle	C	N	A1
120 - 201112402	Caisse d'Épargne	21/12/2001	30/12/2003	01/12/2004	960 000,00	V	TAM	2,42000	2,46000	EUR	Annuelle	C	N	A1
143 - 3 619 529 P	Crédit Foncier de France	05/11/2007	16/11/2007	16/11/2008	1 000 000,00	F	Fixe	4,71000	4,78000	EUR	Annuelle	P	N	A1
100 - MON240602EUR	Dexia Crédit Local	25/06/2006	01/07/2006	01/11/2006	3 000 000,00	V	EURIBOR03M	3,08500	2,21000	EUR	Trimestrielle	X	N	A1
133 - 63348007	Crédit Mutuel	05/09/2005	25/08/2005	25/08/2006	1 805 510,11	F	Fixe	3,30000	3,30000	EUR	Annuelle	X	N	A1
066 - 1105173501	Dexia Crédit Local	03/09/1999	31/08/1999	01/09/2000	731 025,26	C	Taux Structuré	5,41700	3,54000	EUR	Annuelle	C	N	A1
124 - 50135929	Caisse d'Épargne	21/12/2001	25/06/2002	25/09/2002	2 347 646,92	V	EURIBOR03M	3,58700	2,72000	EUR	Trimestrielle	X	N	A1
136 - MIN240593EUR	Dexia Crédit Local	26/06/2006	01/01/2007	01/04/2007	1 906 740,00	F	Fixe	3,77000	3,36000	EUR	Trimestrielle	X	N	A1
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	2 000 000,00	F	Fixe	4,42000	4,42000	EUR	Annuelle	X	N	A1
159 - MON276897EUR	Dexia Crédit Local	13/12/2011	23/12/2011	01/04/2012	2 345 000,00	V	EURIBOR03M	3,44600	3,70000	EUR	Trimestrielle	C	N	A1
160 - 00063348008	Crédit Mutuel	03/09/2012	16/10/2012	05/01/2013	300 000,00	V	EURIBOR03M	3,40800	4,01000	EUR	Trimestrielle	X	N	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					5 801 794,64									
122 - 10174	Crédit Agricole CIB	21/12/2001	31/12/2002	15/03/2003	832 800,00	V	TAM	3,44060	1,24000	EUR	Annuelle	C	N	A1
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	12/05/2004	15/06/2004	15/06/2005	468 000,00	V	TAM	2,19000	1,63000	EUR	Annuelle	C	N	A1
135 - 199043	Crédit Agricole CIB	13/03/2006	13/03/2006	13/07/2006	720 000,00	F	Fixe	3,08000	4,19000	EUR	Annuelle	C	N	A1
145 - 70537	Crédit Agricole CIB	31/12/2007	08/04/2008	15/06/2009	700 000,00	V	TAM	4,36430	1,63000	EUR	Annuelle	P	N	A1
1955 - LT950012	Crédit Agricole CIB	24/03/1995	30/09/1996	15/05/1997	3 080 994,64	V	TAM	3,72040	2,26000	EUR	Annuelle	X	N	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					24 197 716,93									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable simple)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				12 942 993,27						1 595 478,72	308 161,94	123 221,80
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				10 976 876,32						1 244 529,46	282 893,81	106 837,91
154 - 1104276	-	-	A1	1 800 000,00	17,75	V	EURIBOR03M	1,20		100 000,00	21 125,00	7 566,85
120 - 201112402	-	-	A1	319 999,99	4,92	V	TAM	0,44		64 000,00	1 427,55	243,20
143 - 3 619 529 P	-	-	A1	852 767,13	18,88	F	Fixe	4,71		28 738,98	40 723,18	4 852,92
100 - MON240602EUR	O	1 475 840,84	A1	1 475 840,84	5,58	V	EURIBOR03M	1,16		261 426,82	17 616,85	2 084,75
133 - 63348007	-	-	A1	409 450,77	1,65	F	Fixe	3,30		201 402,25	13 511,87	2 407,67
066 - 1105173501	-	-	A1	63 220,39	0,67	C	Taux Structuré	0,63		63 220,39	403,70	0,00
124 - 50135929	-	-	A1	676 215,30	3,73	V	EURIBOR03M	0,52		183 213,65	3 156,90	92,46
136 - MIN240593EUR	-	-	A1	1 436 836,66	18,00	F	Fixe	3,82		55 601,21	54 097,06	13 047,44
147 - 1129556	-	-	A1	1 586 343,30	10,09	F	Fixe	4,42		115 088,43	70 116,37	59 328,24
159 - MON276897EUR	-	-	A1	2 071 416,67	13,00	V	EURIBOR03M	2,43		156 333,32	49 554,64	14 667,94
160 - 00063348008	-	-	A1	284 783,27	13,76	F	Fixe	4,00		15 504,41	11 160,69	2 546,44
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)				1 966 116,95						350 949,26	25 268,13	16 383,89
122 - 10174	-	-	A1	222 088,80	3,20	V	TAM	0,44		55 519,20	990,76	1 534,94
126 - 040060	-	-	A1	214 415,92	4,45	V	TAM	0,41		38 935,32	891,32	1 076,72
135 - 199043	-	-	A1	454 736,84	11,53	F	Fixe	3,98		37 894,74	18 299,62	7 834,32
145 - 70537	-	-	A1	619 620,00	19,46	V	TAM	0,43		18 600,00	2 778,54	3 980,95
1955 - LT950012	-	-	A1	455 255,39	1,37	V	TAM	0,50		200 000,00	2 307,89	1 956,96
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				12 942 993,27						1 595 478,72	308 161,94	123 221,80

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.6

A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Notionnel de référence			Instrument de couverture										
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type d'instrument de couverture (1)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte pour N	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument (2)	Date de règlement	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
													Primes payées pour l'achat d'option	Prime reçues pour la vente d'options
Taux fixe (total)	0,00	0,00					0,00					0,00	0,00	0,00
Taux variable (total)	3 000 000,00	1 475 840,84					1 475 840,84					0,00	0,00	0,00
100 - MON240602EUR	3 000 000,00	1 475 840,84	01/08/2019	Crédit Mutuel	swap	taux	1 475 840,84	01/08/2012	01/05/2021	fixe 1,16	01/02/2014 01/05/2014 01/08/2014 01/11/2014			
Taux complexe (total)	0,00	0,00					0,00					0,00	0,00	0,00
Total	3 000 000,00	1 475 840,84					1 475 840,84					0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(2) Indiquer la nature du taux (fixe, variable, complexe) et le cas échéant, l'indice de référence (ex : taux variable EURIBOR 12M)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.6

A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence taux avant couverture (1)	Effet de l'instrument de couverture					
		Référence du taux après couverture		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (2)	
		Taux payé	Taux reçu	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)				0,00	0,00		
Taux variable (total)				19 602,05	0,00		
100 - MON240602EUR	V EURIBOR03M	Fixe 1,16	V EURIBOR03M	19 602,05	-	A1	A1
Taux complexe (total)				0,00	0,00		
Total				19 602,05	0,00		

(1) Indiquer le type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe et, le cas échéant l'indice de référence (ex : taux variable EURIBOR 12M)

(2) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la c

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE	A2.7

A2.7 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		1 966 116,95	2 611 570,91	0,00	2 611 570,91	1 966 116,95
122 - 10174	21/12/2001	222 088,80	558 088,80	0,00	558 088,80	222 088,80
126 - 040060	12/05/2004	214 415,92	978 606,72	0,00	978 606,72	214 415,92
135 - 199043	13/03/2006	454 736,84	0,00	0,00	0,00	454 736,84
145 - 70537	31/12/2007	619 620,00	619 620,00	0,00	619 620,00	619 620,00
1955 - LT950012	24/03/1995	455 255,39	455 255,39	0,00	455 255,39	455 255,39
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 966 116,95	2 611 570,91	0,00	2 611 570,91	1 966 116,95

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé p

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en €uros	12 942 993,27					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N-1	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
.des immobilisations						
.des stocks						
.des comptes de tiers						
.des comptes financiers						
PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
.des immobilisations						
.des stocks						
.des comptes de tiers			36 302,62	36 302,62	27 276,00	9 026,62
.des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provisions déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provisions (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.. ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				173 559,23	138 847,36	17 355,92	17 355,95
2005	Pénalités de renégociation de dette	10 ans	-	173 559,23	138 847,36	17 355,92	17 355,95

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS	B1.2 B1.3 B1.4 B1.5

B1.5 - ETAT DES ENGAGEMENTS REÇUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme attributaire	Durée en année	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 1er janvier de l'exercice	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	8026 - Crédit Bail				6 216 785,77	3 334 971,50	329 701,84
		LAVAL AGGLO					
1998	FBM		18	trimestrielle	289 674,96	38 920,00	19 460,00
2000	CONCEPT ELEVAGE		10	trimestrielle	117 501,56	14 863,50	11 890,80
2001	TELETECH		15	mensuelle	514 515,43	82 894,18	34 301,04
2006	SNC CONCORDE ARGENTRE		20	mensuelle	1 248 000,00	764 400,00	62 400,00
2006	ABATTOIR MAYENNE VIANDE		20	trimestrielle	4 047 093,82	2 433 893,82	201 650,00

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		
B2.1		
B2.2		

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2014)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2014) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014 (2)	Restes à financer de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au delà de 2015)
Dépenses	2 000 000,00		2 000 000,00	49 363,07	1 400 000,00		550 636,93
13-PLAT IU 2013 1 PLATEAU RECHERCHE IUT	2 000 000,00		2 000 000,00	49 363,07	1 400 000,00		550 636,93
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Budget Transports

SOMMAIRE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Autres dettes

A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.4 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.7 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.8 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 625 350,00	12 625 350,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		12 625 350,00	12 625 350,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 540 325,00	5 540 325,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 540 325,00	5 540 325,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	18 165 675,00	18 165 675,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	113 440,00		101 210,00	101 210,00	101 210,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	176 130,00		215 775,00	215 775,00	215 775,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 400 515,00		11 345 000,00	11 345 000,00	11 345 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	11 690 085,00		11 661 985,00	11 661 985,00	11 661 985,00
66	CHARGES FINANCIERES	150 000,00		225 000,00	225 000,00	225 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	93 000,00		92 200,00	92 200,00	92 200,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	11 933 085,00		11 979 185,00	11 979 185,00	11 979 185,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	681 110,00		646 165,00	646 165,00	646 165,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	681 110,00		646 165,00	646 165,00	646 165,00
	TOTAL	12 614 195,00		12 625 350,00	12 625 350,00	12 625 350,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

12 625 350,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			38 000,00	38 000,00	38 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES					
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)	5 800 000,00		5 800 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	6 791 950,00		6 764 745,00	6 764 745,00	6 764 745,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 740,00		18 100,00	18 100,00	18 100,00
	Total des recettes de gestion des services	12 609 690,00		12 620 845,00	12 620 845,00	12 620 845,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	12 609 690,00		12 620 845,00	12 620 845,00	12 620 845,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	4 505,00		4 505,00	4 505,00	4 505,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	4 505,00		4 505,00	4 505,00	4 505,00
	TOTAL	12 614 195,00		12 625 350,00	12 625 350,00	12 625 350,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

12 625 350,00

Pour Information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT(8)**

641 660,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 005 950,00		2 276 700,00	2 276 700,00	2 276 700,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	395 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	3 400 950,00		2 516 700,00	2 516 700,00	2 516 700,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 710 000,00		2 640 000,00	2 640 000,00	2 640 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	2 710 000,00		2 640 000,00	2 640 000,00	2 640 000,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 110 950,00		5 156 700,00	5 156 700,00	5 156 700,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	492 600,00		379 120,00	379 120,00	379 120,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	4 505,00		4 505,00	4 505,00	4 505,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	497 105,00		383 625,00	383 625,00	383 625,00
	TOTAL	6 608 055,00		5 540 325,00	5 540 325,00	5 540 325,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 540 325,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	135 932,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	4 744 663,00		4 075 780,00	4 075 780,00	4 075 780,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	4 880 595,00		4 097 780,00	4 097 780,00	4 097 780,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	61 150,00		38 140,00	38 140,00	38 140,00
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	492 600,00		379 120,00	379 120,00	379 120,00
	Total des recettes financières	553 750,00		417 260,00	417 260,00	417 260,00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	5 434 345,00		4 515 040,00	4 515 040,00	4 515 040,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	681 110,00		646 165,00	646 165,00	646 165,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	492 600,00		379 120,00	379 120,00	379 120,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 173 710,00		1 025 285,00	1 025 285,00	1 025 285,00
	TOTAL	6 608 055,00		5 540 325,00	5 540 325,00	5 540 325,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 540 325,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	641 660,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	101 210,00		101 210,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	215 775,00		215 775,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 345 000,00		11 345 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	225 000,00		225 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	92 200,00		92 200,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS AUX DEPRECIATIONS ET PROVISION		646 165,00	646 165,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'exploitation - Total		11 979 185,00	646 165,00	12 625 350,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	12 625 350,00
---	---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		4 505,00	4 505,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	2 640 000,00		2 640 000,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	2 276 700,00		2 276 700,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	240 000,00		240 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		379 120,00	379 120,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		5 156 700,00	383 625,00	5 540 325,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	5 540 325,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	38 000,00		38 000,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)	5 800 000,00		5 800 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	6 764 745,00		6 764 745,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	18 100,00		18 100,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 505,00	4 505,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		12 620 845,00	4 505,00	12 625 350,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	12 625 350,00
---	---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	38 140,00		38 140,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	22 000,00		22 000,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	4 075 780,00		4 075 780,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		379 120,00	379 120,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	379 120,00		379 120,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		646 165,00	646 165,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total		4 515 040,00	1 025 285,00	5 540 325,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	5 540 325,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	113 440,00	101 210,00	101 210,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)	8 800,00	10 000,00	10 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	100,00	320,00	320,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	18 200,00	19 300,00	19 300,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6162	ASSURANCE OBLIGATAIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	1 790,00	1 600,00	1 600,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	24 300,00	20 000,00	20 000,00
618	DIVERS	790,00	790,00	790,00
6226	HONORAIRES	24 200,00	25 200,00	25 200,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	500,00	500,00	500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	300,00	300,00	300,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	300,00	300,00	300,00
6256	MISSIONS	300,00	300,00	300,00
6257	RECEPTIONS	300,00	300,00	300,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	500,00	500,00	500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	300,00	300,00	300,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	4 460,00	4 500,00	4 500,00
63512	TAXES FONCIERES	14 300,00	3 000,00	3 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	176 130,00	215 775,00	215 775,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	25 000,00	27 000,00	27 000,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	77 800,00	100 740,00	100 740,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	23 000,00	25 600,00	25 600,00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	4 000,00	3 655,00	3 655,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	15 000,00	21 615,00	21 615,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	24 000,00	27 500,00	27 500,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.		1 200,00	1 200,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	3 700,00	4 300,00	4 300,00
6472	VERSEMENTS AUX COMITES D'ENTREPRISE	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	210,00	210,00	210,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	1 920,00	2 455,00	2 455,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 400 515,00	11 345 000,00	11 345 000,00
6574	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	11 340 515,00	11 300 000,00	11 300 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	60 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		11 690 085,00	11 661 985,00	11 661 985,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	150 000,00	225 000,00	225 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	150 000,00	225 000,00	225 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	93 000,00	92 200,00	92 200,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	93 000,00	92 200,00	92 200,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		11 933 085,00	11 979 185,00	11 979 185,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	681 110,00	646 165,00	646 165,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	681 110,00	646 165,00	646 165,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		681 110,00	646 165,00	646 165,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		681 110,00	646 165,00	646 165,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 614 195,00	12 625 350,00	12 625 350,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 625 350,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)		38 000,00	38 000,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL		38 000,00	38 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)	5 800 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
734	VERSEMENT DE TRANSPORT	5 800 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	6 791 950,00	6 764 745,00	6 764 745,00
7471	ETAT	691 000,00	691 220,00	691 220,00
7473	DEPARTEMENTS	1 355 950,00	1 355 950,00	1 355 950,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 745 000,00	4 717 575,00	4 717 575,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 740,00	18 100,00	18 100,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES A DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	10 540,00	10 800,00	10 800,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	7 200,00	7 300,00	7 300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		12 609 690,00	12 620 845,00	12 620 845,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		12 609 690,00	12 620 845,00	12 620 845,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	4 505,00	4 505,00	4 505,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	4 505,00	4 505,00	4 505,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 505,00	4 505,00	4 505,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 614 195,00	12 625 350,00	12 625 350,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 625 350,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622(11)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	3 005 950,00	2 276 700,00	2 276 700,00
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	53 600,00	15 600,00	15 600,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	29 900,00	6 000,00	6 000,00
2181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	15 550,00	7 500,00	7 500,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	2 437 550,00	1 513 600,00	1 513 600,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	22 350,00	8 000,00	8 000,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	287 000,00	226 000,00	226 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	160 000,00	500 000,00	500 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	395 000,00	240 000,00	240 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	395 000,00	240 000,00	240 000,00
	Opérations d'équipement n°...(1 ligne par op.)(5)			
	Total des dépenses d'équipement	3 400 950,00	2 516 700,00	2 516 700,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 710 000,00	2 640 000,00	2 640 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	415 000,00	473 000,00	473 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L EMPRUNT	135 000,00	139 000,00	139 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	2 160 000,00	2 028 000,00	2 028 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	2 710 000,00	2 640 000,00	2 640 000,00

4581	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par op.)(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	6 110 950,00	5 156 700,00	5 156 700,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	4 505,00	4 505,00	4 505,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>4 505,00</i>	<i>4 505,00</i>	<i>4 505,00</i>
13912	REGIONS	2 670,00	2 670,00	2 670,00
13918	AUTRES	1 835,00	1 835,00	1 835,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	492 600,00	379 120,00	379 120,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	492 600,00	379 120,00	379 120,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	497 105,00	383 625,00	383 625,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	6 608 055,00	5 540 325,00	5 540 325,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)			
+				
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=				
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 540 325,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	135 932,00	22 000,00	22 000,00
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - REGIONS	135 932,00	22 000,00	22 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	4 744 663,00	4 075 780,00	4 075 780,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 584 663,00	2 047 780,00	2 047 780,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	2 160 000,00	2 028 000,00	2 028 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		4 880 595,00	4 097 780,00	4 097 780,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	61 150,00	38 140,00	38 140,00
10222	F.C.T.V.A.	61 150,00	38 140,00	38 140,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	492 600,00	379 120,00	379 120,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	492 600,00	379 120,00	379 120,00
Total des recettes financières		553 750,00	417 260,00	417 260,00

4582	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.)(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		5 434 345,00	4 515 040,00	4 515 040,00
-----------------------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	681 110,00	646 165,00	646 165,00
2808	AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	240,00	185,00	185,00
28131	BATIMENTS	240,00	77 010,00	77 010,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	11 750,00	13 180,00	13 180,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	100,00		
28145	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	4 070,00	4 080,00	4 080,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	4 640,00	7 500,00	7 500,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	10 520,00	10 520,00	10 520,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	582 640,00	477 090,00	477 090,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	16 025,00	10 260,00	10 260,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	50 365,00	45 820,00	45 820,00
28188	AUTRES	520,00	520,00	520,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		681 110,00	646 165,00	646 165,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	492 600,00	379 120,00	379 120,00
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	8 780,00	2 600,00	2 600,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	4 900,00	1 000,00	1 000,00
2181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	2 550,00	1 250,00	1 250,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	399 460,00	252 270,00	252 270,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL INFORMATIQUE	3 660,00	1 000,00	1 000,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	47 030,00	37 665,00	37 665,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	26 220,00	83 335,00	83 335,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 173 710,00	1 025 285,00	1 025 285,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		6 608 055,00	5 540 325,00	5 540 325,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (9)			
+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 540 325,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée de vie du contrat A														
124 - 50135929	Caisse d'Epargne	68 653,08	19 774,81	1 : Indice en euro	15 ans		EURIBOR03M + 0,12	EURIBOR03M + 0,12		-	0,52	92,31	0,00	0,29
134 - 6859013	Caisse d'Epargne	936 000,00	130 423,33	1 : Indice en euro	8 ans		3,23	3,23		-	3,23	4 212,63	0,00	1,91
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	1 000 000,00	793 171,65	1 : Indice en euro	15 ans		4,42	4,42		-	4,42	35 058,19	0,00	11,62
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	66 000,00	30 238,14	1 : Indice en euro	14 ans		TAM + 0,11	TAM + 0,11		-	0,41	125,70	0,00	0,44
146 - 070536	Crédit Agricole CIB	400 000,00	297 963,08	1 : Indice en euro	15 ans		TAM + 0,13	TAM + 0,13		-	0,43	1 299,04	0,00	4,37
151 - 100615	Crédit Agricole CIB	2 000 000,00	1 699 350,00	1 : Indice en euro	15 ans		EURIBOR03M + 0,65	EURIBOR03M + 0,65		-	1,05	17 777,41	0,00	24,90
161 - 0 0022 227 X/001	Crédit Foncier de France	3 000 000,00	3 000 000,00	1 : Indice en euro	15 ans		3,92	3,92		-	3,92	119 233,33	0,00	43,97
153 -	Crédit Mutuel	108 000,00	96 943,42	1 : Indice en euro	15 ans		3,93	3,93		-	3,93	3 809,88	0,00	1,42
140 - MIN245643EUR	Dexia Crédit Local	1 130 000,00	755 678,35	1 : Indice en euro	15 ans		3,84	3,84		-	3,84	29 421,08	0,00	11,07
TOTAL A		8 708 653,08	6 823 542,78									211 029,57	0,00	100,00
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL		8 708 653,08	6 823 542,78									211 029,57	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)																	
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					8 708 653,08												
1641 Emprunts en euros (Total)					6 242 653,08												
153 -	Crédit Mutuel	15/04/2011	30/06/2011	30/06/2012	108 000,00	F	Fixe		3,93000	3,94000	EUR	Annuelle	P	N		A1	
124 - 50135929	Caisse d'Epargne	21/12/2001	25/06/2002	25/09/2002	68 653,05	V	EURIBOR03M		3,58700	2,72000	EUR	Trimestrielle	X	N		A1	
134 - 6859013	Caisse d'Epargne	25/12/2005	25/06/2006	25/02/2007	936 000,00	F	Fixe		3,23000	3,23000	EUR	Annuelle	X	N		A1	
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	1 000 000,00	F	Fixe		4,42000	4,42000	EUR	Annuelle	X	N		A1	
161 - 0 0022 227 X/001	Crédit Foncier de France	31/12/2012	10/04/2013	10/04/2014	3 000 000,00	F	Fixe		3,92000	3,99000	EUR	Annuelle	C	N		A1	
140 - MIN245643EUR	Dexia Crédit Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	1 130 000,00	C	Taux Structuré		3,84000	3,90000	EUR	Annuelle	P	N		A1	
1643 Emprunts en devises (Total)																	
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (Total)					2 466 000,00												
151 - 100615	Crédit Agricole CIB	22/12/2010	30/12/2010	15/09/2011	2 000 000,00	V	EURIBOR03M		1,69200	3,11000	EUR	Annuelle	P	N		A1	
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	12/05/2004	15/06/2004	15/06/2005	66 000,00	V	TAM		2,19000	1,63000	EUR	Annuelle	C	N		A1	
146 - 070536	Crédit Agricole CIB	31/12/2007	08/04/2008	15/06/2009	400 000,00	V	TAM		4,36000	0,87000	EUR	Annuelle	P	N		A1	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																	
1675 Dettes afférentes aux PPP (Total)																	
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																	
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																	
1681 Autres emprunts (Total)																	
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)																	
1687 Autres dettes (Total)																	
Total général					8 708 653,08												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable simple)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				6 823 542,78						609 191,11	211 029,57	119 677,74
1641 Emprunts en euros (Total)				4 795 991,56						470 587,92	191 827,42	116 646,30
153 -	-	-	A1	96 943,42	12,50	F	Fixe	3,93		5 856,28	3 809,88	1 804,57
124 - 50135929	-	-	A1	19 774,81	3,73	V	EURIBOR03M	0,52		5 357,78	92,31	2,70
134 - 6859013	-	-	A1	130 423,33	0,15	F	Fixe	3,23		130 423,33	4 212,63	0,00
147 - 1129556	-	-	A1	793 171,65	10,09	F	Fixe	4,42		57 544,22	35 058,19	29 664,13
161 - 0 0022 227 X/001	-	-	A1	3 000 000,00	14,28	F	Fixe	3,92		200 000,00	119 233,33	80 795,56
140 - MIN245643EUR	-	-	A1	755 678,35	8,84	F	Fixe	3,84		71 406,31	29 421,08	4 379,34
1643 Emprunts en devises (Total)												
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (Total)				2 027 551,22						138 603,19	19 202,15	3 031,44
151 - 100615	-	-	A1	1 699 350,00	11,71	V	EURIBOR03M	1,05		109 500,00	17 777,41	1 165,89
126 - 040060	-	-	A1	30 238,14	4,45	V	TAM	0,41		5 490,88	125,70	151,85
146 - 070536	-	-	A1	297 963,08	9,45	V	TAM	0,43		23 612,31	1 299,04	1 713,70
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes afférentes aux PPP (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				6 823 542,78						609 191,11	211 029,57	119 677,74

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS TRESORERIE	A1.6

A1.6 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		2 027 551,22	4 561 225,56	0,00	4 561 225,56	2 027 551,22
151 - 100615		1 699 350,00	2 749 500,00	0,00	2 749 500,00	1 699 350,00
126 - 040060		30 238,14	138 008,64	0,00	138 008,64	30 238,14
146 - 070536		297 963,08	1 673 716,92	0,00	1 673 716,92	297 963,08
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 027 551,22	4 561 225,56	0,00	4 561 225,56	2 027 551,22

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé p

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré	Nombre de produits	6				
	% de l'encours	100,00				
	Montant en €uros	6 823 542,78				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en €uros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en €uros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en €uros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en €uros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en €uros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire au delà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :	
LINÉAIRE	-> 381,12 € TTC	
	Biens ou catégories de biens amortis :	Convention du 12/08/2003
	Durée :	
	Frais d'établissement	3
	Frais de prospection	1
	Frais de recherche et développement	5
	Logiciels	3
	Aménagements terrains	10
	<i>Constructions</i>	
	. bâtiments administratifs	25
	. bâtiments industriels	20
	Aménagements des constructions	10
	Abribus	10
	Poteaux d'arrêt	5
	Matériel et outillage des ateliers	10
	<i>Matériel de transport :</i>	
	. Bus standards	15
	. Bus articulés	10
	. Minibus	15
	. Véhicules de service	5
	<i>Equipement mobile matériel de transport :</i>	
	. Oblitérateurs	10
	. Girouettes et sonnettes	10
	. Radiotéléphones	10
	. Matériel vidéo	5
	<i>Installations spécifiques :</i>	
	. Volucompteurs	10
	. Téléphoniques	10
	. Extincteurs	10
	. Electroménager	5
	Matériel de bureau	5
	Matériel informatique	5
	Mobilier de bureau	10

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D		554 505,00		616 505,00	616 505,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		554 505,00		616 505,00	616 505,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES hors 16449 et 166 (A)	550 000,00		612 000,00	612 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	415 000,00		473 000,00	473 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTS A L EMPRUNT	135 000,00		139 000,00	139 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	Dépenses imprévues				
Transferts entre sections =C+D		4 505,00		4 505,00	4 505,00
	Reprise/autofinancement antérieur (C)(1)	4 505,00		4 505,00	4 505,00
13912	REGIONS	2 670,00		2 670,00	2 670,00
13918	AUTRES	1 835,00		1 835,00	1 835,00
	Charges transférées (D)=E+F+G (1)				
	Travaux en régie (E)				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)				
	Stocks et en-cours (G)				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	616 505,00		616 505,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	2 160 000,00		2 028 000,00	2 028 000,00
166	Refinancement de dette				
	Total	2 160 000,00		2 028 000,00	2 028 000,00

(4) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

Art(1).	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d		1 234 860,00		1 063 425,00	1 063 425,00
Ressources propres externes (a)(4)		61 150,00		38 140,00	38 140,00
10222	F.C.T.V.A. (4)	61 150,00		38 140,00	38 140,00
Autres recettes financières (b)(1)		492 600,00		379 120,00	379 120,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	492 600,00		379 120,00	379 120,00
Transferts entre sections (c)(1)		681 110,00		646 165,00	646 165,00
2808	AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	240,00		185,00	185,00
28131	BATIMENTS	240,00		77 010,00	77 010,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	11 750,00		13 180,00	13 180,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	100,00			
28145	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	4 070,00		4 080,00	4 080,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	4 640,00		7 500,00	7 500,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	10 520,00		10 520,00	10 520,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	582 640,00		477 090,00	477 090,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	16 025,00		10 260,00	10 260,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	50 365,00		45 820,00	45 820,00
28188	AUTRES	520,00		520,00	520,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (d)				

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001(3)	Affectation R106.(3)	CUMUL V
Recettes	1 063 425,00			1 063 425,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	616 505,00
Recettes financières (V)	1 063 425,00
Solde (recettes - dépenses) VI=V-IV(5)	+446 920,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6)(7) VI+c/2763+D(5)	+446 920,00
Résultat hors charges transférées V-(II+D001)	446 920,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.
- (4) Hors comptes 10229, 10259, 1064 et 1068.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.
- (7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	2 160 000,00		2 028 000,00	2 028 000,00
166	Refinancement de dette				
Total		2 160 000,00		2 028 000,00	2 028 000,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2014)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2014) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014 (2)	Restes à financer de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au delà de 2015) (3)
Dépenses	6 032 400,00	1 200 000,00	7 232 400,00	2 846 325,43	1 882 000,00		2 504 074,57
12-BUS 2012 1 BUS 2012-2015	6 032 400,00		6 032 400,00	2 846 325,43	1 382 000,00		1 804 074,57
14-SAEIV 2014 1 SAEIV VS		1 200 000,00	1 200 000,00		500 000,00		700 000,00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

ANNEXE - ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TEMPS NON COMPLET
BUDGET TRANSPORTS				
SECTEUR ADMINISTRATIF				
Attaché principal	A	1	1	
Attaché	A	1	1	
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1	1	
TOTAL (1)		3	3	0
TOTAL BUDGET TRANSPORT		3	3	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C.

ANNEXE - ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2014

AGENTS NON-TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
BUDGET TRANSPORT NEANT				
TOTAL = 0				

(1) CATEGORIES : A,B,et C

(2) SECTEUR :

ADM :	Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
FIN :	Financier
TECHN :	Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
URB :	Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV :	Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
COM :	Communication
S :	Social (dont aide sociale)
MS :	Médico-social
MI :	Médico-technique
SP :	Sportif
CULT :	Culturel (dont enseignement)
ANIM :	Animation
RS :	Restauration scolaire
ENT :	Entretien
CAB :	Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

Article 3-1	- remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi
Article 3-2	- faire face à une vacance d'emploi qui ne peut être pourvue immédiatement dans des conditions statutaires
Article 3 alinéa 2	- besoin saisonnier ou occasionnel
Article 3 alinéa 1	- Accroissement temporaire d'activité
Article 3-3 alinéa 1	- Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
Article 3-3 alinéa 2	- Lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient

Budget

Déchets Ménagers

Sommaire

I - Informations générales (6)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
 - A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 - A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes
 - A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 - A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
 - A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
 - A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 - A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 - A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 - A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
 - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
 - A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
 - A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
 - A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
 - A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
 - B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 - B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
- D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi- budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV- La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget précédent de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 326 070,00	9 326 070,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		9 326 070,00	9 326 070,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 362 330,00	2 362 330,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 362 330,00	2 362 330,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 688 400,00	11 688 400,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 712 090,00		5 717 945,00	5 717 945,00	5 717 945,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 329 350,00		2 209 250,00	2 209 250,00	2 209 250,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	56 689,00		55 690,00	55 690,00	55 690,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	8 098 129,00		7 982 885,00	7 982 885,00	7 982 885,00
66	CHARGES FINANCIERES	70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 168 129,00		8 052 885,00	8 052 885,00	8 052 885,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	408 521,00		189 635,00	189 635,00	189 635,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	868 785,00		1 083 550,00	1 083 550,00	1 083 550,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 277 306,00		1 273 185,00	1 273 185,00	1 273 185,00
	TOTAL	9 445 435,00		9 326 070,00	9 326 070,00	9 326 070,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 326 070,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 500,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	661 420,00		395 700,00	395 700,00	395 700,00
73	IMPOTS ET TAXES	6 742 430,00		6 480 000,00	6 480 000,00	6 480 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 235 000,00		1 723 650,00	1 723 650,00	1 723 650,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	796 000,00		710 600,00	710 600,00	710 600,00
	Total des recettes de gestion courante	9 445 350,00		9 324 950,00	9 324 950,00	9 324 950,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	9 445 350,00		9 324 950,00	9 324 950,00	9 324 950,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	85,00		1 120,00	1 120,00	1 120,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	85,00		1 120,00	1 120,00	1 120,00
	TOTAL	9 445 435,00		9 326 070,00	9 326 070,00	9 326 070,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 326 070,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	1 272 065,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 436 562,00		1 252 210,00	1 252 210,00	1 252 210,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 063 000,00		633 000,00	633 000,00	633 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 499 562,00		1 885 210,00	1 885 210,00	1 885 210,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	591 550,00		476 000,00	476 000,00	476 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	591 550,00		476 000,00	476 000,00	476 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 091 112,00		2 361 210,00	2 361 210,00	2 361 210,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	85,00		1 120,00	1 120,00	1 120,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	85,00		1 120,00	1 120,00	1 120,00
	TOTAL	3 091 197,00		2 362 330,00	2 362 330,00	2 362 330,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 362 330,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	2 500,00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 418 341,00		789 345,00	789 345,00	789 345,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	1 420 841,00		789 345,00	789 345,00	789 345,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	387 050,00		293 800,00	293 800,00	293 800,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
	Total des recettes financières	393 050,00		299 800,00	299 800,00	299 800,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 813 891,00		1 089 145,00	1 089 145,00	1 089 145,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	408 521,00		189 635,00	189 635,00	189 635,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	868 785,00		1 083 550,00	1 083 550,00	1 083 550,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 277 306,00		1 273 185,00	1 273 185,00	1 273 185,00
	TOTAL	3 091 197,00		2 362 330,00	2 362 330,00	2 362 330,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 362 330,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	1 272 065,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 717 945,00		5 717 945,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 209 250,00		2 209 250,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	55 690,00		55 690,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	70 000,00		70 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 083 550,00	1 083 550,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		189 635,00	189 635,00
Dépenses de fonctionnement - Total		8 052 885,00	1 273 185,00	9 326 070,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	9 326 070,00
--	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 120,00	1 120,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	476 000,00		476 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	1 252 210,00		1 252 210,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	633 000,00		633 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		2 361 210,00	1 120,00	2 362 330,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 362 330,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	15 000,00		15 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	395 700,00		395 700,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	6 480 000,00		6 480 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 723 650,00		1 723 650,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	710 600,00		710 600,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 120,00	1 120,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		9 324 950,00	1 120,00	9 326 070,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	9 326 070,00
--	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES (sauf 1068)	293 800,00		293 800,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	789 345,00		789 345,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 083 550,00	1 083 550,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		189 635,00	189 635,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	6 000,00		6 000,00
Recettes d'investissement - Total		1 089 145,00	1 273 185,00	2 362 330,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 362 330,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(5) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 712 090,00	5 717 945,00	5 717 945,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 700,00	1 750,00	1 750,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	10 200,00	13 000,00	13 000,00
60621	COMBUSTIBLES	400,00	400,00	400,00
60623	ALIMENTATION	1 050,00	1 000,00	1 000,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	9 450,00	6 850,00	6 850,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	3 150,00	2 450,00	2 450,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	21 000,00	12 000,00	12 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 100,00	4 600,00	4 600,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 400,00	1 200,00	1 200,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	4 867 100,00	4 937 100,00	4 937 100,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	15 600,00	15 600,00	15 600,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	19 440,00	15 270,00	15 270,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	7 000,00	12 000,00	12 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	85 000,00	100 000,00	100 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	15 200,00	15 300,00	15 300,00
6156	MAINTENANCE	77 300,00	50 600,00	50 600,00
616	PRIMES D ASSURANCES	14 400,00	19 705,00	19 705,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	500,00	500,00	500,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	50 350,00	57 300,00	57 300,00
6226	HONORAIRES	37 000,00	38 000,00	38 000,00
6228	DIVERS	9 200,00	9 200,00	9 200,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 600,00	4 600,00	4 600,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	3 500,00	2 000,00	2 000,00
6238	DIVERS	70 000,00	32 000,00	32 000,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	4 300,00	2 000,00	2 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 100,00	700,00	700,00
6256	MISSIONS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	RECEPTIONS	400,00	400,00	400,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	9 050,00	6 500,00	6 500,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	4 600,00	5 000,00	5 000,00
62875	REMBOURSEMENT FRAIS AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	227 000,00	225 000,00	225 000,00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	54 000,00	54 000,00	54 000,00
6288	AUTRES	20 000,00	32 000,00	32 000,00
63512	TAXES FONCIERES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 500,00	1 420,00	1 420,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 329 350,00	2 209 250,00	2 209 250,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	27 160,00	25 500,00	25 500,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	1 133 000,00	1 020 000,00	1 020 000,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	38 850,00	34 100,00	34 100,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	197 735,00	176 500,00	176 500,00
64131	REMUNERATION	267 111,00	283 500,00	283 500,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	217 630,00	203 850,00	203 850,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	320 764,00	328 500,00	328 500,00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	3 100,00	4 300,00	4 300,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	60 000,00	65 000,00	65 000,00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	22 000,00	26 000,00	26 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	4 000,00	4 000,00	4 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	56 689,00	55 690,00	55 690,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES	26 689,00	25 690,00	25 690,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	30 000,00	30 000,00	30 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		8 098 129,00	7 982 885,00	7 982 885,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	70 000,00	70 000,00	70 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	70 000,00	70 000,00	70 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 168 129,00	8 052 885,00	8 052 885,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	408 521,00	189 635,00	189 635,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	868 785,00	1 083 550,00	1 083 550,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	868 785,00	1 083 550,00	1 083 550,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 277 306,00	1 273 185,00	1 273 185,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 277 306,00	1 273 185,00	1 273 185,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	9 445 435,00	9 326 070,00	9 326 070,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)
--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 326 070,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>)

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 500,00	15 000,00	15 000,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	10 500,00	15 000,00	15 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	661 420,00	395 700,00	395 700,00
70612	REDEVANCE SPECIALE D ENLEVEMENT DES ORDURES	341 220,00	350 000,00	350 000,00
70613	ABONNEMENT OU REDEVANCE POUR ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	310 000,00	35 500,00	35 500,00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	200,00	200,00	200,00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	6 742 430,00	6 480 000,00	6 480 000,00
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	6 742 430,00	6 480 000,00	6 480 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 235 000,00	1 723 650,00	1 723 650,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS		30 000,00	30 000,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	1 235 000,00	1 693 650,00	1 693 650,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	796 000,00	710 600,00	710 600,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	796 000,00	710 600,00	710 600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		9 445 350,00	9 324 950,00	9 324 950,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 445 350,00	9 324 950,00	9 324 950,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	85,00	1 120,00	1 120,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	85,00	1 120,00	1 120,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		85,00	1 120,00	1 120,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 445 435,00	9 326 070,00	9 326 070,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
9 326 070,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	1 436 562,00	1 252 210,00	1 252 210,00
2111	TERRAINS NUS	21 000,00	21 000,00	21 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	200 000,00	45 000,00	45 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 800,00	1 500,00	1 500,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	1 500,00	500,00	500,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	1 212 262,00	1 184 210,00	1 184 210,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	1 063 000,00	633 000,00	633 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	35 000,00	30 000,00	30 000,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 028 000,00	603 000,00	603 000,00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	2 499 562,00	1 885 210,00	1 885 210,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	591 550,00	476 000,00	476 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	188 000,00	115 000,00	115 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	47 000,00	50 000,00	50 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	356 550,00	311 000,00	311 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	591 550,00	476 000,00	476 000,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 091 112,00	2 361 210,00	2 361 210,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	85,00	1 120,00	1 120,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	85,00	1 120,00	1 120,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	85,00	85,00	85,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES		1 035,00	1 035,00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	85,00	1 120,00	1 120,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 091 197,00	2 362 330,00	2 362 330,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 362 330,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	2 500,00		
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES	2 500,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 418 341,00	789 345,00	789 345,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 061 791,00	478 345,00	478 345,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	356 550,00	311 000,00	311 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		1 420 841,00	789 345,00	789 345,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	387 050,00	293 800,00	293 800,00
10222	F.C.T.V.A.	387 050,00	293 800,00	293 800,00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes financières		393 050,00	299 800,00	299 800,00
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 813 891,00	1 089 145,00	1 089 145,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	408 521,00	189 635,00	189 635,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	868 785,00	1 083 550,00	1 083 550,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	2 740,00		
28051	AMORTISSEMENT - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		2 750,00	2 750,00
281788	AUTRES		12 000,00	12 000,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	130 070,00	156 350,00	156 350,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	5 085,00	14 950,00	14 950,00
28184	MOBILIER	3 100,00	3 600,00	3 600,00
28188	AUTRES	727 790,00	893 900,00	893 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 277 306,00	1 273 185,00	1 273 185,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 277 306,00	1 273 185,00	1 273 185,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		3 091 197,00	2 362 330,00	2 362 330,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 362 330,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée de vie du contrat - A														
134 - 6859013	Caisse d'Epargne	111 000,00	15 466,87	1 : Indice en euro	8 ans		3,23	3,23		-	3,23	499,58	0,00	0,91
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	367 000,00	168 142,40	1 : Indice en euro	14 ans		TAM + 0,11	TAM + 0,11		-	0,41	698,95	0,00	9,87
129 - 040430	Crédit Agricole CIB	264 000,00	141 870,65	1 : Indice en euro	15 ans		3,81	3,81		-	3,81	5 480,35	0,00	8,32
153 -	Crédit Mutuel	500 000,00	448 812,11	1 : Indice en euro	15 ans		3,93	3,93		-	3,93	17 638,31	0,00	26,33
160 - 00063348008	Crédit Mutuel	400 000,00	379 711,03	1 : Indice en euro	15 ans		4,00	4,00		-	4,00	14 880,93	0,00	22,28
140 - MIN245643EUR	Dexia Crédit Local	823 000,00	550 374,58	1 : Indice en euro	15 ans		3,84	3,84		-	3,84	21 427,91	0,00	32,29
TOTAL A		2 465 000,00	1 704 377,64									60 626,03	0,00	100,00
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL		2 465 000,00	1 704 377,64									60 626,03	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuel

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)																	
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 465 000,00												
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					1 834 000,00												
163 -																	
134 - 6859013	Crédit Mutuel	15/04/2011	30/06/2011	30/06/2012	500 000,00	F	Fixe		3,93000	3,94000	EUR	Annuelle	P	N		A1	
160 - 00063348008	Caisse d'Epargne	25/12/2005	25/06/2006	25/02/2007	111 000,00	F	Fixe		3,23000	3,23000	EUR	Annuelle	X	N		A1	
140 - MIN245643EUR	Crédit Mutuel	03/09/2012	16/10/2012	05/01/2013	400 000,00	V	EURIBOR03M		3,40800	4,01000	EUR	Trimestrielle	X	N		A1	
1643 Emprunts libellés en devises (Total)	Dexia Crédit Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	823 000,00	C	Taux Structuré		3,84000	3,90000	EUR	Annuelle	P	N		A1	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					631 000,00												
129 - 040430	Crédit Agricole CIB	30/12/2004	30/12/2004	15/03/2006	264 000,00	F	Fixe		3,81000	3,11000	EUR	Annuelle	P	N		A1	
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	12/05/2004	15/06/2004	15/06/2005	367 000,00	V	TAM		2,19000	1,63000	EUR	Annuelle	C	N		A1	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																	
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)																	
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																	
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)																	
1681 Autres emprunts (Total)																	
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)																	
1687 Autres dettes (Total)																	
Total général					2 465 000,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable simple)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 704 377,64						163 828,05	60 626,03	19 597,45
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				1 394 364,59						115 258,36	54 446,73	14 939,33
153 -	-	-	A1	448 812,11	12,50	F	Fixe	3,93		s	17 638,31	8 354,51
134 - 6859013	-	-	A1	15 466,87	0,15	F	Fixe	3,23		15 466,87	499,58	0,00
160 - 00063348008	-	-	A1	379 711,03	13,76	F	Fixe	4,00		20 672,55	14 880,93	3 395,26
140 - MIN245643EUR	-	-	A1	550 374,58	8,84	F	Fixe	3,84		52 006,54	21 427,91	3 189,56
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)				310 013,05						48 569,69	6 179,30	4 658,12
129 - 040430	-	-	A1	141 870,65	6,20	F	Fixe	3,81		18 037,07	5 480,35	3 813,77
126 - 040060	-	-	A1	168 142,40	4,45	V	TAM	0,41		30 532,62	698,95	844,35
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				1 704 377,64						163 828,05	60 626,03	19 597,45

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS TRESORERIE	A1.6

A1.6 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N- 1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		310 013,05	693 905,21	0,00	693 905,21	310 013,05
129 - 040430		141 870,65	141 870,65	0,00	141 870,65	141 870,65
126 - 040060		168 142,40	552 034,56	0,00	552 034,56	168 142,40
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		310 013,05	693 905,21	0,00	693 905,21	310 013,05

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé p

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré	Nombre de produits	6				
	% de l'encours	100,00				
	Montant en €uros	1 704 377,64				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en €uros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en €uros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en €uros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en €uros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en €uros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D		235 085,00		166 120,00	166 120,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		235 085,00		166 120,00	166 120,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (A)	235 000,00		165 000,00	165 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	188 000,00		115 000,00	115 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	47 000,00		50 000,00	50 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	Dépenses imprévues				
Transferts entre sections =C+D		85,00		1 120,00	1 120,00
Reprises sur autofinancement antérieur (C)(1)		85,00		1 120,00	1 120,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	85,00		85,00	85,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES			1 035,00	1 035,00
Charges transférées (D)=E+F+G (1)					
Travaux en régie (E)					
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
Stocks et en-cours (G)					

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	166 120,00		166 120,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	356 550,00		311 000,00	311 000,00
166	Refinancement de dette				
Total		356 550,00		311 000,00	311 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé(1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d		1 670 356,00		1 572 985,00	1 572 985,00
Ressources propres externes (a)		387 050,00		293 800,00	293 800,00
10222	F.C.T.V.A.	387 050,00		293 800,00	293 800,00
Autres recettes financières (b)		6 000,00		6 000,00	6 000,00
024	CESSIONS	6 000,00		6 000,00	6 000,00
Transferts entre sections (c)(1)		868 785,00		1 083 550,00	1 083 550,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	2 740,00			
28051	AMORTISSEMENT - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES			2 750,00	2 750,00
281788	AUTRES			12 000,00	12 000,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	130 070,00		156 350,00	156 350,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	5 085,00		14 950,00	14 950,00
28184	MOBILIER	3 100,00		3 600,00	3 600,00
28188	AUTRES	727 790,00		893 900,00	893 900,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (d)	408 521,00		189 635,00	189 635,00

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001(3)	Affectation R1068(3)	CUMUL V
Recettes	1 572 985,00			1 572 985,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	166 120,00
Recettes financières (V)	1 572 985,00
Solde (recettes - dépenses) VI=V-IV(5)	+1 406 865,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6)(7) VI+c/2763+D(5)	+1 406 865,00
Résultat hors charges transférées V-(II+D001)	1 406 865,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	356 550,00		311 000,00	311 000,00
166	Refinancement de dette				
Total		356 550,00		311 000,00	311 000,00

ANNEXE - ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TEMPS NON COMPLET
BUDGET DECHETS MENAGERS				
SECTEUR ADMINISTRATIF				
Attaché	A	1	1	0
Rédacteur Principal 1ère classe	B	3	3	
Adjoint Administratif 2ème classe	C	1	0	
TOTAL (1)		5	4	0
SECTEUR TECHNIQUE				
Ingénieur principal	A	1	0	
Technicien Principal 1ère classe	B	1	1	
Technicien territorial	B	1	1	
Agent de maîtrise principal	C	1	1	
Agent de maîtrise	C	3	3	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	13	9	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	9	9	
Adjoint technique de 1ère classe	C	4	4	
Adjoint technique 2ème classe	C	12	11	2
TOTAL (2)		45	39	2
SECTEUR ANIMATION				
Animateur	B	3	2	
Adjoint d'animation 1ère classe	C	1	1	
TOTAL (3)		4	3	
TOTAL BUDGET DECHETS MENAGERS		54	46	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C.

ANNEXE - ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2014

AGENTS NON-TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
ENVIRONNEMENT - DECHETS				
Animateur	B	ANIM	325	3-1
Animateur	B	ANIM	322	3-2
TOTAL = 1				

(1) CATEGORIES : A,B,et C

(2) SECTEUR :

ADM :	Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
FIN :	Financier
TECHN :	Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
URB :	Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV :	Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
COM :	Communication
S :	Social (dont aide sociale)
MS :	Médico-social
MI :	Médico-technique
SP :	Sportif
CULT :	Culturel (dont enseignement)
ANIM :	Animation
RS :	Restauration scolaire
ENT :	Entretien
CAB :	Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

Article 3-1	- remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi
Article 3-2	- faire face à une vacance d'emploi qui ne peut être pourvue immédiatement dans des conditions statutaires
Article 3 alinéa 2	- besoin saisonnier ou occasionnel
Article 3 alinéa 1	- Accroissement temporaire d'activité
Article 3-3 alinéa 1	- Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
Article 3-3 alinéa 2	- Lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient

Budget

**Cité de la Réalité
Virtuelle**

Sommaire

I - Informations générales (6)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
 - A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 - A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes
 - A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 - A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
 - A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
 - A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 - A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 - A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 - A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
 - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
- A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
 - A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
 - A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
 - B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 - B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
- D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi- budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV- La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget précédent de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	391 800,00	391 800,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		391 800,00	391 800,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 023 785,00	4 023 785,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 023 785,00	4 023 785,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 415 585,00	4 415 585,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	49 300,00		104 800,00	104 800,00	104 800,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	103 150,00		137 000,00	137 000,00	137 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		152 450,00		241 800,00	241 800,00	241 800,00
66	CHARGES FINANCIERES	45 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		197 450,00		284 800,00	284 800,00	284 800,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	85 550,00		107 000,00	107 000,00	107 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		85 550,00		107 000,00	107 000,00	107 000,00
TOTAL		283 000,00		391 800,00	391 800,00	391 800,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
---	----------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	391 800,00
--	----------	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	21 220,00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	255 000,00		352 515,00	352 515,00	352 515,00
Total des recettes de gestion courante		276 220,00		352 515,00	352 515,00	352 515,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		276 220,00		352 515,00	352 515,00	352 515,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	6 780,00		39 285,00	39 285,00	39 285,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 780,00		39 285,00	39 285,00	39 285,00
TOTAL		283 000,00		391 800,00	391 800,00	391 800,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
---	----------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	391 800,00
--	----------	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	67 715,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			70 000,00	70 000,00	70 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	490 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00	3 350 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000,00		56 500,00	56 500,00	56 500,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	491 000,00		3 476 500,00	3 476 500,00	3 476 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	548 850,00		508 000,00	508 000,00	508 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	548 850,00		508 000,00	508 000,00	508 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 039 850,00		3 984 500,00	3 984 500,00	3 984 500,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	6 780,00		39 285,00	39 285,00	39 285,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 780,00		39 285,00	39 285,00	39 285,00
	TOTAL	1 046 630,00		4 023 785,00	4 023 785,00	4 023 785,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 023 785,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	961 080,00		3 916 785,00	3 916 785,00	3 916 785,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	961 080,00		3 916 785,00	3 916 785,00	3 916 785,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	961 080,00		3 916 785,00	3 916 785,00	3 916 785,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	85 550,00		107 000,00	107 000,00	107 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	85 550,00		107 000,00	107 000,00	107 000,00
	TOTAL	1 046 630,00		4 023 785,00	4 023 785,00	4 023 785,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 023 785,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	67 715,00
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	104 800,00		104 800,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	137 000,00		137 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	43 000,00		43 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		107 000,00	107 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		284 800,00	107 000,00	391 800,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	391 800,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		39 285,00	39 285,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	508 000,00		508 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	70 000,00		70 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	3 350 000,00		3 350 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	56 500,00		56 500,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		3 984 500,00	39 285,00	4 023 785,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	4 023 785,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	352 515,00		352 515,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		39 285,00	39 285,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		352 515,00	39 285,00	391 800,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	391 800,00
--	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	3 916 785,00		3 916 785,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		107 000,00	107 000,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		3 916 785,00	107 000,00	4 023 785,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	4 023 785,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(5) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	49 300,00	104 800,00	104 800,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	200,00	200,00	200,00
617	ETUDES ET RECHERCHES		10 000,00	10 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6228	DIVERS	34 000,00	80 000,00	80 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7 500,00	8 000,00	8 000,00
6256	MISSIONS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	RECEPTIONS	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	100,00	100,00	100,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	103 150,00	137 000,00	137 000,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	1 640,00	2 200,00	2 200,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	1 350,00	930,00	930,00
64131	REMUNERATION	70 480,00	93 600,00	93 600,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	16 460,00	30 000,00	30 000,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	8 000,00	4 200,00	4 200,00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	5 150,00	5 600,00	5 600,00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES		400,00	400,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	70,00	70,00	70,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		152 450,00	241 800,00	241 800,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	45 000,00	43 000,00	43 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	45 000,00	43 000,00	43 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		197 450,00	284 800,00	284 800,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	85 550,00	107 000,00	107 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	85 550,00	107 000,00	107 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		85 550,00	107 000,00	107 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		85 550,00	107 000,00	107 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		283 000,00	391 800,00	391 800,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	391 800,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>)

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	21 220,00		
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	21 220,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	255 000,00	352 515,00	352 515,00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	255 000,00	352 515,00	352 515,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		276 220,00	352 515,00	352 515,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		276 220,00	352 515,00	352 515,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	6 780,00	39 285,00	39 285,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	6 780,00	39 285,00	39 285,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 780,00	39 285,00	39 285,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		283 000,00	391 800,00	391 800,00
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			391 800,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)		70 000,00	70 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		70 000,00	70 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	490 000,00	3 350 000,00	3 350 000,00
204122	SUBVENTION EQUIPEMENT REGION - BATIMENT	490 000,00	3 350 000,00	3 350 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	1 000,00	56 500,00	56 500,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 000,00	31 500,00	31 500,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		25 000,00	25 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	491 000,00	3 476 500,00	3 476 500,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	548 850,00	508 000,00	508 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	45 500,00	43 000,00	43 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	41 500,00	47 000,00	47 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	461 850,00	418 000,00	418 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	548 850,00	508 000,00	508 000,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 039 850,00	3 984 500,00	3 984 500,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	6 780,00	39 285,00	39 285,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	6 780,00	39 285,00	39 285,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	6 670,00	38 670,00	38 670,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	110,00	615,00	615,00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	6 780,00	39 285,00	39 285,00

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 046 630,00	4 023 785,00	4 023 785,00
--	--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 023 785,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	961 080,00	3 916 785,00	3 916 785,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	499 230,00	3 498 785,00	3 498 785,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	461 850,00	418 000,00	418 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	961 080,00	3 916 785,00	3 916 785,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières			

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES RECETTES REELLES	961 080,00	3 916 785,00	3 916 785,00
-----------------------------------	-------------------	---------------------	---------------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	85 550,00	107 000,00	107 000,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES		20 965,00	20 965,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	84 740,00	84 800,00	84 800,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	810,00	1 235,00	1 235,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	85 550,00	107 000,00	107 000,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	85 550,00	107 000,00	107 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	1 046 630,00	4 023 785,00	4 023 785,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+
RESTES A REALISER N-1 (10)
+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
4 023 785,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée de vie du contrat - A														
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	650 000,00	515 561,57	1 : Indice en euro	15 ans		4,42	4,42	125 693,19	-	4,42	22 787,83	0,00	48,15
129 - 040430	Crédit Agricole CIB	500 000,00	268 694,41	1 : Indice en euro	15 ans		3,81	3,81		-	3,81	10 379,44	0,00	25,09
146 - 070536	Crédit Agricole CIB	200 000,00	148 981,54	1 : Indice en euro	15 ans		TAM + 0,13	TAM + 0,13		-	0,43	649,52	0,00	13,91
141 - MIN245643EUR	Dexia Crédit Local	150 000,00	137 554,41	1 : Indice en euro	25 ans		3,84	3,84		-	3,84	5 355,45	0,00	12,85
TOTAL A		1 500 000,00	1 070 791,93						125 693,19			39 172,24	0,00	100,00
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL		1 500 000,00	1 070 791,93						125 693,19			39 172,24	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuel

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 500 000,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					800 000,00									
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	650 000,00	F	Fixe	4,42000	4,42000	EUR	Annuelle	X	N	A1
141 - MIN245643EUR	Dexia Crédit Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	150 000,00	C	Taux Structuré	3,84000	3,90000	EUR	Annuelle	X	N	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					700 000,00									
129 - 040430	Crédit Agricole CIB	30/12/2004	30/12/2004	15/03/2006	500 000,00	F	Fixe	3,81000	3,11000	EUR	Annuelle	P	N	A1
146 - 070536	Crédit Agricole CIB	31/12/2007	08/04/2008	15/06/2009	200 000,00	V	TAM	4,36000	0,87000	EUR	Annuelle	P	N	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					1 500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable simple)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2014											
	Couverture? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 070 791,93					125 693,19	88 342,03	39 172,24	28 210,12
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				653 115,98					125 693,19	42 374,77	28 143,28	20 130,23
147 - 1129556	-	-	A1	515 561,57	10,09	F	Fixe	4,42	125 693,19	37 403,74	22 787,83	19 281,70
141 - MIN245643EUR	-	-	A1	137 554,41	18,84	F	Fixe	3,84		4 971,03	5 355,45	848,53
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)				417 675,95						45 967,26	11 028,96	8 079,89
129 - 040430	-	-	A1	268 694,41	6,20	F	Fixe	3,81		34 161,11	10 379,44	7 223,04
146 - 070536	-	-	A1	148 981,54	9,45	V	TAM	0,43		11 806,15	649,52	856,85
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				1 070 791,93					125 693,19	88 342,03	39 172,24	28 210,12

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE	A2.7

A2.7 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		417 675,95	1 105 552,87	0,00	1 105 552,87	417 675,95
129 - 040430	30/12/2004	268 694,41	268 694,41	0,00	268 694,41	268 694,41
146 - 070536	31/12/2007	148 981,54	836 858,46	0,00	836 858,46	148 981,54
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		417 675,95	1 105 552,87	0,00	1 105 552,87	417 675,95

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé p

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en €uros	1 070 791,93					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D		93 780,00		129 285,00	129 285,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		93 780,00		129 285,00	129 285,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (A)	87 000,00		90 000,00	90 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	45 500,00		43 000,00	43 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	41 500,00		47 000,00	47 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	Dépenses imprévues				
Transferts entre sections =C+D		6 780,00		39 285,00	39 285,00
Reprises sur autofinancement antérieur (C)(1)		6 780,00		39 285,00	39 285,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	6 670,00		38 670,00	38 670,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	110,00		615,00	615,00
Charges transférées (D)=E+F+G (1)					
Travaux en régie (E)					
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
Stocks et en-cours (G)					

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	129 285,00		129 285,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	461 850,00		418 000,00	418 000,00
166	Refinancement de dette				
	Total	461 850,00		418 000,00	418 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé(1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d		85 550,00		107 000,00	107 000,00
Ressources propres externes (a)					
Autres recettes financières (b)					
024	Produits de cessions				
Transferts entre sections (c)(1)		85 550,00		107 000,00	107 000,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES			20 965,00	20 965,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	84 740,00		84 800,00	84 800,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	810,00		1 235,00	1 235,00
021	Virement de la section de fonct. (d)				

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001(3)	Affectation R1068(3)	CUMUL V
Recettes	107 000,00			107 000,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	129 285,00
Recettes financières (V)	107 000,00
Solde (recettes - dépenses) VI=V-IV(5)	-22 285,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6)(7) VI+c/2763+D(5)	-22 285,00
Résultat hors charges transférées V-(II+D001)	-22 285,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	461 850,00		418 000,00	418 000,00
166	Refinancement de dette				
Total		461 850,00		418 000,00	418 000,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2014)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2014) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014 (2)	Restes à financer de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au delà de 2015)
Dépenses	8 500 000,00		8 500 000,00		3 350 000,00		5 150 000,00
11-REAL V 2011 1 CITE DE LA REALITE VIRTUELLE	8 500 000,00		8 500 000,00	2 500,00	3 350 000,00		5 147 500,00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

ANNEXE - ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TEMPS NON COMPLET
BUDGET CITÉ RÉALITÉ VIRTUELLE				
SECTEUR TECHNIQUE				
Ingénieur	A	1	1	1
TOTAL (1)		1	1	1
TOTAL BUDGET CITE REALITE VIRTUELLE		1	1	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C.

ANNEXE - ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2014

AGENTS NON-TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
BUDGET CITÉ RÉALITÉ VIRTUELLE SECTEUR TECHNIQUE Ingénieur	A	TECH	1015	3-3 alinéa 2
TOTAL = 1				

(1) CATEGORIES : A,B,et C

(2) SECTEUR :

ADM :	Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
FIN :	Financier
TECHN :	Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
URB :	Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV :	Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
S :	Social (dont aide sociale)
MS :	Médico-social
MI :	Médico-technique
SP :	Sportif
CULT :	Culturel (dont enseignement)
ANIM :	Animation
RS :	Restauration scolaire
ENT :	Entretien
CAB :	Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

Article 3-1	- remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi
Article 3-2	- faire face à une vacance d'emploi qui ne peut être pourvue immédiatement dans des conditions statutaires
Article 3 alinéa 2	- besoin saisonnier ou occasionnel
Article 3 alinéa 1	- Accroissement temporaire d'activité
Article 3-3 alinéa 1	- Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
Article 3-3 alinéa 2	- Lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient

Budget
Parc de Développement
Économique Laval-Mayenne

BUDGET ANNEXE – OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)				

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	102 000,00	105 000,00	105 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	102 000,00	105 000,00	105 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		102 000,00	105 000,00	105 000,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	68 000,00	67 000,00	67 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		68 000,00	67 000,00	67 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		68 000,00	67 000,00	67 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		170 000,00	172 000,00	172 000,00
--	--	------------	------------	------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)
--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
--

172 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>)

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE – OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	170 000,00	172 000,00	172 000,00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	170 000,00	172 000,00	172 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		170 000,00	172 000,00	172 000,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		170 000,00	172 000,00	172 000,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		170 000,00	172 000,00	172 000,00
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			172 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE – OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement			

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	68 000,00	67 000,00	67 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	68 000,00	67 000,00	67 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	68 000,00	67 000,00	67 000,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	68 000,00	67 000,00	67 000,00
--	-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	68 000,00	67 000,00	67 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	

	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	67 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE – OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières			
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	68 000,00	67 000,00	67 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	68 000,00	67 000,00	67 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	68 000,00	67 000,00	67 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	68 000,00	67 000,00	67 000,00

				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				67 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée de vie du contrat - A														
152 - XU00339533#001	Crédit Agricole CIB	2 850 000,00	2 719 219,48	1 : Indice en euro	25 ans		3,67	3,67	IRA	-	3,67	100 533,54	0,00	100,00
TOTAL A		2 850 000,00	2 719 219,48									100 533,54	0,00	100,00
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL		2 850 000,00	2 719 219,48									100 533,54	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuel

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 850 000,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)														
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					2 850 000,00									
152 - XU00339533#001	Crédit Agricole CIB	03/03/2011	08/04/2011	30/12/2012	2 850 000,00	V	EURIBOR12M	2,46000	3,81000	EUR	Trimestrielle	P	N	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					2 850 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable simple)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2014											
	Couverture? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2014 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				2 719 219,48						69 836,26	100 533,54	270,09
1641 Emprunts libellés en euros (Total)												
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)				2 719 219,48						69 836,26	100 533,54	270,09
152 - XU00339533#001	-	-	A1	2 719 219,48	23,00	F	Fixe	3,67		69 836,26	100 533,54	270,09
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				2 719 219,48						69 836,26	100 533,54	270,09

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE	A2.7

A2.7 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		2 719 219,48	0,00	0,00	0,00	2 719 219,48
152 - XU00339533#001	03/03/2011	2 719 219,48	0,00	0,00	0,00	2 719 219,48
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 719 219,48	0,00	0,00	0,00	2 719 219,48

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé p

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en €uros	2 719 219,48					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 91

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES :

Pour

Contre

Abstentions

Date de convocation : 03/12/2013

Présenté par Jean-Christophe BOYER, Président

Délibéré par le conseil communautaire, réuni en session ordinaire

A Laval le 09/12/2013,

Les membres du Conseil Communautaire :

Approbation du Budget Primitif 2014 - Conseil Communautaire du 9 décembre 2013						
BOYER	Jean-Christophe			LESAGE	Gérard	
RAGARU	Annick			MARSOLLIER	Alain	
BORDE	Yannick			BÉNARD	Olivier	
BRIAND	Christian			POISSON	Gwenaël	
BOISBOUVIER	Alain			LE TOHIC	Fabienne	
LEFORT	Christian			GIRET	Jean-Claude	
ÂÏT-ARKOUB	Idir			COIGNARD	Jean-Marc	
MARDELÉ	Pierre-Yves			SOCKALINGUM	Darmarajen	
RICHEFOU	Olivier			CHAMBRIER	Maurice	
PEU	Nicole			MONTEBAULT	Norbert	
LEDAUPHIN	Pierre-Marie			MOUCHEL	Denis	
KIESSLING	Yan			FILHUE	Sylvie	
LE GALLIOT	Jean-Bernard			MOREL	Jean-Bernard	
GOURVIL	Claude			FOURNIER-BOUDARD	Nathalie	
BLANCHET	Marcel			RICHARD	Patrick	
FABRE-DUREAU	Florence			DARRIEUX	Laurent	
CHESNEL	Annette			DELAMARCHE	Guy	
ERGAN	Françoise			LUCAS	Christian	
PANNARD	Élisabeth			QUINTON	Éric	
CHAUVEAU	Gisèle			GAROT	Guillaume	
DESPREZ	Michel			BAUDRY	Véronique	
BRAULT	Jean			BEDOUET	Loïc	
FAGUER	Jean-Michel			HAMADAÏNE	Sid-Ali	
LANDAIS	René			MARCHAND	Françoise	
BODIN	Jean			DOREAU	Emmanuel	
ROMAGNÉ	Catherine			LEFEBVRE	Claudette	
PEIGNER	Michel			POIRIER	Georges	
BARRÉ	Olivier			ROLINAT	Marielle	

Approbation du Budget Primitif 2014 - Conseil Communautaire du 9 décembre 2013

DEROUET	Florian			ANGOT	Dominique	
BOUTIMAH	Zohra			DUBOIS	Christine	
GERMERIE	Jean-François			FOUILLEUL	Didier	
GOURNAY	Guy			DE LAVENERE LUSSAN	Bruno	
DOUMEAU-DUSSEAUX	Jocelyne			DE ROINCÉ	Christophe	
MAUJEUL	Quentin			BELLAYER	Serge	
BRILLET	Hubert			BRUNEAU	Joseph	
CHAÏRI	Hamza			VEILLARD	Michèle	
LEFEUVRE	Jean-Yves			GUESNÉ	Christophe	
ZOCCHETTO	François			LUCAS	Loïc	
MORICE	Amparo			AUFFRET	Annie	
CUPIF	Pascale			ZIVEREC	Hervé	
BAILLEUX	Thierry			BALLUAIS	Jean-Paul	
MICHEL	Loïc			ROUAULT	Alain	
GUILBAUD	Joseph			FOUCAULT	Bernard	
DE QUATREBARBES	Hubert			CORBEAU	Jean-Luc	
COUANON	Éric					
VIELLE	Sylvie					
TOQUET	Guy					

Certifié exécutoire par le président de Laval Agglomération, compte tenu de la transmission en préfecture, le

, et de la publication le